

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

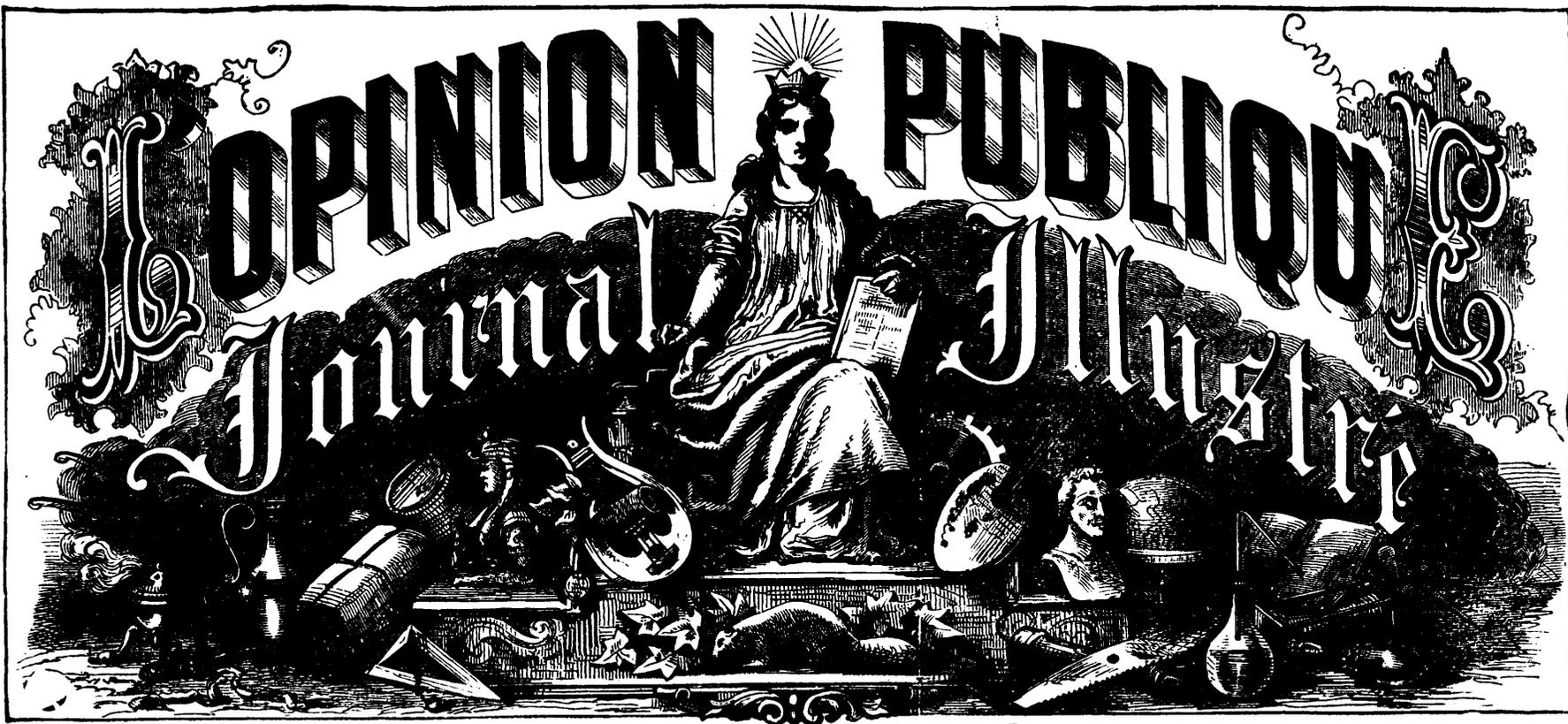
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. III.—No. 30.

MONTREAL, JEUDI, 25 JUILLET, 1872.

ABONNEMENT, \$3 00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LA QUESTION DES ÉCOLES.

Le Chanoine De Angelis, consulté par Mgr. Désautels, curé de Varennes, sur la question des écoles catholiques du Nouveau-Brunswick, a répondu ce qui suit :

“... Un député catholique à la Chambre Fédérale du Canada peut-il voter pour le maintien de la loi dite des écoles, passée dans la province du Nouveau-Brunswick en 1871, contre laquelle appel a été porté à la susdite Chambre Fédérale ; ou ce qui revient au même : Un membre catholique peut-il voter pour que tel appel soit rejeté ?

“ D'après mes faibles lumières, voici comment je réponds à cette question.

“ Je suppose que la Chambre fédérale est compétente à rejeter ou maintenir la loi dont il s'agit ; car on me dit que la Constitution pourvoit à un droit de recours à la Chambre Fédérale sous un temps déterminé, contre toute loi passée par les états particuliers (les provinces), et que cette Chambre a le pouvoir de confirmer telle loi ou de la déclarer nulle.

“ Ceci posé, comme la loi des écoles mixtes ou communes est une loi qui opprime les catholiques, attendu qu'aux termes mêmes de cette loi, ils sont tenus de contribuer pour leur part à l'entretien d'écoles auxquelles leur conscience ne leur permet pas d'envoyer leurs enfants, dans la crainte qu'ils y perdent la foi ; et vu de plus que les catholiques se trouvent par là forcés de pourvoir à l'éducation de leurs enfants, en établissant des écoles catholiques à leurs seuls frais et sans aucun secours de la part du gouvernement local, ce qui est absolument opposé à l'égalité où tous les citoyens doivent être devant l'Etat, aucun député catholique à la Chambre Fédérale ne peut prêter la main à une semblable injustice, ce qu'il ferait, si, par son vote, il contribuait à faire rejeter le recours en question.

“ Bien plus, je suis d'opinion qu'il ne saurait rester indifférent dans ce cas, et qu'il est au contraire tenu de faire tout en son pouvoir pour qu'en toutes choses justice soit rendue, car c'est le propre du catholique d'affectionner la justice et de haïr l'iniquité.

“ Et qu'on ne dise pas qu'une loi de cette nature ne regarde pas tous les catholiques des provinces confédérées, mais une portion d'entre eux seulement, à savoir les catholiques du Nouveau-Brunswick ; car, l'oppression d'un petit nombre d'entre eux n'est pas un mal moindre que si tous étaient atteints ; et de plus, dans une fédération, tous et chacun qui en font partie doivent y jouir de droits égaux ?

“ Telle est ma réponse.

“ Donnée à Rome le 23 juin, 1872.

“ PHIL. C. DE ANGELIS.

Le *Nouveau-Monde* reproduit avec empressement cette opinion du savant théologien romain ; il ajoutait qu'elle “ réglait définitivement la question, ” donnant par là à entendre que tous les députés catholiques qui avaient voté contre la motion-Chauveau, contre la motion-Costigan, ou plutôt contre la motion-Dorion et en faveur de la motion-Colby, se trouvaient par le fait condamnés par l'église.

Quelques journaux conservateurs protestèrent énergiquement contre l'interprétation du *Nouveau-Monde* ; outre qu'ils prétendent que ce journal torture l'avis du Chanoine De Angelis pour lui faire dire ce qu'il ne comporte pas, ils avancent que la consultation romaine ne règle nullement la question en ce qu'elle repose sur un ordre de faits erronés et incomplets soumis par M. le curé de Varennes, ce qui, du reste, ressort des termes mêmes de la consultation.

Les choses en étaient là lorsque Mgr. Langevin a, dans une circulaire au Clergé de son Diocèse, pris une position toute différente de celle du *Nouveau Monde* et du Chanoine De Angelis, ou plutôt de Mgr. Désautels, qui, ayant mal posé les faits, ne pouvait s'attendre à une autre réponse. Mgr. Langevin, pour rassurer le clergé et les fidèles, leur dit qu'on ne peut soupçonner la foi ni la fidélité des députés catholiques qui ont voté “ dans un sens ou dans l'autre, ” à cause des circonstances particulières du cas. Le *Nouveau Monde* n'accepta pas l'opinion de Mgr. Langevin. Il se mit à faire des efforts pour l'interpréter dans un sens favorable à la sienne. Il avait à peine fini cette œuvre que les journaux publiaient une circulaire de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec. La voici :

{ Archevêché de Québec,
18 Juillet 1872.

“ Monsieur,

“ J'ai lu sur les journaux la réponse donnée par Mgr de Angelis à une consultation relative à la question des écoles du Nouveau-Brunswick. Plusieurs membres du clergé m'ont demandé s'il était vrai, comme l'a affirmé un journal, “ que cette réponse règle définitivement la question de savoir quel était le devoir du gouvernement et de la Chambre dans cette affaire ? ”

“ Je crois devoir protester contre une pareille exagération qui renverse toutes les notions de la hiérarchie ecclésiastique en donnant à un théologien, quelque soit son mérite, une autorité égale à celle du Souverain Pontife.

“ D'ailleurs, il est encore permis de croire que si la difficulté dont il s'agit, eut été exposée avec toutes les circonstances capables d'en faire ressortir la véritable nature, la réponse eut pu être fort différente.

“ Je souscris volontiers aux principes si sagement et si clairement énoncés par Mgr de Rimouski dans sa circulaire du 1er juillet :

10. “ Tout catholique est, sans aucun doute, tenu de désapprouver le principe de l'acte des écoles du Nouveau-Brunswick, et même d'apporter remède à ce triste état de choses, selon sa position, dans la mesure de ses forces et en observant les règles de la prudence.

20. “ Un tel catholique est cependant libre de choisir, pour parvenir à ce but si désirable, le moyen qu'il juge, au meilleur de sa connaissance, le plus propre à atteindre cette fin, avec le moins de danger possible pour la paix religieuse du pays.

30. “ La constitutionnalité du dit acte et l'à-propos de provoquer l'intervention du Parlement Impérial, ou du Gouvernement Fédéral, sont du nombre des questions libres au point de vue de la conscience, et nos législateurs catholiques pouvaient, sans blesser les principes religieux, voter dans un sens ou dans l'autre.

“ Voilà, continue Mgr de Rimouski, ce qui devra vous guider dans la direction des âmes qui vous sont confiées, sous les circonstances où nous nous trouvons.

“ Recevez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

“ † E. A. ARCH. DE QUÉBEC.”

Nous espérons que cette fois, le *Nouveau Monde* trouvera assez explicites les déclarations de l'Archevêque de Québec.

J. A. MOUSSEAU.

LA PROTECTION.

Sir John A. Macdonald vient de se prononcer dans une assemblée publique en faveur d'une protection incidente. Il dit que le développement de l'industrie a absolument besoin maintenant d'être protégé, et il avertit les élec-

teurs de se défier des libéraux qu'il accuse d'être toujours des libre-échangistes comme auparavant.

Comme les deux partis ont des reproches à se faire sous ce rapport, il suffit de savoir qu'ils sont aujourd'hui obligés d'adopter la seule politique raisonnable et nationale.

Des deux côtés on s'excuse d'avoir professé des opinions contraires à la protection, en disant qu'il fallait pourvoir au commerce et aux moyens de transport avant de songer à l'industrie. C'est une assez pauvre excuse, car on aurait pu faire les deux à la fois. D'ailleurs, pourquoi a-t-on changé, il y a déjà dix ans, le tarif protecteur qu'on avait et qui a fait tant de bien ? Quand un peuple émigre par cent mille tous les ans, tout délai apporté à détruire un pareil fléau est une faute impardonnable. En Haut-Canada cependant, nous comprenons qu'on ait plus tardé à sentir ce besoin de protection pour les manufactures, mais ici, en Bas-Canada, il n'y a pas d'excuse possible.

Que les électeurs n'oublient pas de forcer leurs candidats à se prononcer pour la protection en faveur de la matière première que nous avons ici et des produits manufacturés qui nous viennent de l'étranger et surtout de l'Angleterre.

Il faut que chaque balle de marchandise, chaque tonne de fer surtout, qui nous vient de l'étranger, pendant que nous pourrions la fabriquer nous-mêmes, soit traitée en ennemie et qu'on lui interdise l'entrée de notre pays, car là est le secret de la prospérité du pays.

Si on peut avoir la protection contre l'Angleterre et le libre-échange avec les Etats-Unis, tant mieux, mais si les Américains refusent de nous accorder la réciprocité pour les objets manufacturés, qu'on ait au moins alors le bon sens de mettre sur leurs marchandises des droits aussi élevés que ceux qu'ils mettent sur les nôtres. On dirait que le tarif tel que fait a pour but de nous mettre à la merci des manufacturiers anglais et américains.

L. O. DAVID.

ÇA ET LÀ.

ELECTIONS.

D'après toutes les apparences, le comté d'Arthabaska va envoyer M. Laurier siéger à la Chambre des Communes. M. Laurier a reçu tant d'éloges pour le rôle brillant qu'il a joué dans la dernière session locale que ses électeurs croient devoir lui donner les deux mandats.

La lutte entre M. Cauchon et M. Ross dans Québec-Centre, promet d'être sérieuse. M. Ross sera soutenu par l'élément anglais et un grand nombre de Canadiens-Français des quartiers du Palais et St. Louis.

MONTREAL-OUEST.

C'est là que la lutte va être terrible. Des deux côtés on travaille jour et nuit ; M. Drummond en particulier se donne un trouble infini.

Une assemblée publique a eu lieu jeudi dernier, au Carré Chaboulez, en faveur de M. Young. M. Young fit un discours dans lequel il passa en revue l'histoire du progrès de Montréal depuis vingt-cinq ans, et parla de la part qu'il y a prise. Des discours furent aussi prononcés par MM. Holton, Cassidy, Duhamel, Dorion, Devlin et Kelly. L'assemblée était nombreuse.

UN TRAIT DE MŒURS.

M. X. et M. Y. sont tous deux candidats dans le comté

de... L'un d'eux entre, l'autre jour, chez un électeur qui ne le connaissait pas. Après quelques minutes de conversation, l'électeur dit au candidat :

—Dites donc, monsieur, prendriez-vous quelque chose ?

—Je ne vous refuse pas, monsieur.

—J'ai deux espèces de Whiskey, reprend l'électeur, du whiskey de X. ou de Y., nos deux candidats, lequel prenez-vous ? Tableau !

LES WRITS.

Tous les writs sont rapportables le 3 septembre, à peu d'exceptions près.

La nomination du comté de Laval aura lieu le 27 courant. Jusqu'à présent, M. Bellerose est le seul candidat sur les rangs.

A Ottawa, la nomination a lieu le 24 courant.

Dans les trois divisions de Québec, et dans les comtés de Bellechasse et de Lévis, la nomination se fera le 29 juillet. Le jour de votation sera lundi, le 5 août.

Les réformistes de Kingston veulent faire présenter M. John Carruthers contre Sir John A. McDonald. M. Carruthers, qui est très populaire, n'acceptera la lutte que s'il y voit quelque espérance de succès.

A Dorchester, la nomination doit avoir lieu le 25. M. Marceau se présente contre l'hon. M. Langevin.

QUEBEC EST.

On parle de la candidature de M. Plamondon ou de M. Valin contre M. Tourangeau.

QUEBEC OUEST.

M. O'Farrel fait de l'opposition à M. McGreevy.

Mais à Québec il y a toujours plus de bruit que de besogne. On dirait toujours que l'opposition va être terrible, et cependant on laisse élire les gens par acclamation.

L. O. D.

M. J. A. Malouin, de Québec, nous envoie ce qui suit :

Un *Short Patent* Sermon sur le diable.

Mes frères, l'origine du diable—cette canaille notoire—se perd dans la nuit des temps. Il est à croire qu'il n'eut ni père ni mère et fut l'artisan de sa propre existence dont il garda conséquemment toute la responsabilité. Le premier acte que nous connaissons de Son Altesse Infernale est sa rébellion dans le ciel et la terreur qu'il causa aux Chérubins. Il se plaignait du gouvernement de là-haut, mais c'était un prétexte ; il n'en voulait qu'au trône céleste, et il lutta en diable pour s'y asseoir.

Il pensait que s'il pouvait être seulement roi de ce vaste domaine pendant quelques millions d'années, il lancerait les choses de manière à ce qu'elles marchassent toutes seules pendant la balance de l'éternité. Il se battit donc avec acharnement ; mais, mes frères, il n'avait pas assez de munitions—ses rations étaient trop courtes—sa cause n'était pas juste—et les bataillons du Très-haut étaient en partie trop forts pour lui. Il fut acculé dans un coin et jeta pardessus les murailles du ciel. Il tomba dans l'abîme, et au bout d'un long temps heurta la vallée de larmes où nous vivons. C'est dans cette chute désastreuse, mes chers frères, que son pied gauche se blessa, sécha et devint fourche, comme on le voit encore aujourd'hui, à moins que cette extrémité ne se cache fallacieusement sous une botte artistement vernie. Le drôle, mes frères, débuta sur ce globe en prenant la forme gracieuse d'un serpent, et en charmant à ce point notre bonne mère Eve, qu'elle s'oublia, perdit sa part de Paradis et entraîna le pauvre Adam dans son mauvais marché. Je suis tenté de croire que, même après ce tour, le reptile exerce toujours sa fascination sur le beau sexe, et qu'il attise encore toutes les flammes qui dévorent notre faible humanité. Mes frères, quand le diable quitte son brasier et ses fourneaux pour aller en ville, il prend le costume et les airs d'un vrai gentilhomme. Quand il se met en campagne, il est parfois vêtu à la dernière mode, pantalon noir, gilet blanc, habit bleu-de-ciel, gants jaunes, chaînes d'or massif assez fortes pour contenir un éléphant furieux ; parfois il a la tenue simple d'un philanthrope ou d'un homme d'affaires. Il plaide, au barreau, la cause sainte de la veuve et de l'orphelin. Il siège dans les législatures. Et maintenant, mes chères sœurs, c'est à vous que je m'adresse : prenez garde au tentateur qui vous fait mille compliments et à les mêmes flatteries en réserve pour chacune d'entre vous—qui vous parle d'amour et jamais de mariage—dont le baiser flétrirait votre innocence, qui cueille la fleur et laisse sécher la plante. Je vous le dis en vérité, mes chères sœurs, celui-là est le diable. Prenez garde à lui !—Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DE QUÉBEC.

L'autre jour, seul dans ma chambre, je pensais à vous qui habitez Montréal, cette ville commerciale avant toutes les autres en Canada, dont la correcte beauté n'a de dignes rivales que dans les grands centres des Etats-Unis, et je me disais que toutes les villes devraient vivre comme vivent des sœurs qu'une même sympathie rattache de plus en plus, travaillant en communauté de sentiments et d'aspirations, se faisant part de leurs joies et de leurs revers, unissant leurs forces vives et leur vertu morales dans les grandes joutes de la civilisation et de l'industrie.

Et, dites-le, quoi de plus propre à établir cette noble émulation que des correspondances échangées de temps à autre entre des villes dont les intérêts sont en intime corrélation. Ce serait comme l'interprétation fidèle d'une sollicitude réciproque et loyalement partagée.

Québec et Montréal ne sont-ils pas admirablement situés

dans ce sens et ne pourraient-ils pas y gagner à ce commerce légitime et si naturel.

Comme notre ville est l'aînée dans la grande famille canadienne, elle donnera aujourd'hui, par le faible accent de votre serviteur, le signal et l'exemple.

Je viens donc encore une fois profiter de la bienveillance des lecteurs de *l'Opinion Publique* et leur faire part de nouvelles glanées, ça et là, à travers la ville. L'actualité et l'apropos dont elles jouissent sont un sûr garant de l'intérêt qu'elles ne peuvent manquer d'éveiller chez tous les lecteurs.

J'essaierai, en même temps, de peindre avec des couleurs vraies et une fidélité sans reproche.

Cela me vaudra, je l'espère, le pardon de quelques fautes qui ont pu peut-être se glisser dans le tissu de ce croquis, tracé au courant de l'imagination.

Cela posé, j'entame la causerie.

Il fait ici une chaleur accablante. Des sueurs, de larges sueurs coulent de tous les visages. A voir passer ainsi les gens, on les prendrait pour des cyclopes sortis de leur forge et fuyant la leur ardente du brasier allumé de leurs mains. Pas le plus petit air ; on dirait que la nature retient son souffle. Toute proportion gardée, il fait aussi chaud ici, cet été, qu'à New-York. Et tandis que les habitants de la fameuse métropole meurent, comme mouches, d'insolation, les fils du Canada travaillent, se meuvent en plein soleil, et ne meurent pas. Ce serait un fameux argument à invoquer contre l'émigration aux Etats-Unis ! soit dit entre parenthèse.

La ville devient, de jour en jour, plus déserte. On ne rencontre plus guère ici que des travailleurs découverts, des marchands d'éventails et de crème à la glace, sans oublier les centaines d'aspirants qui font le pied de grue depuis deux mois aux portes des Bureaux du chemin de fer du Nord.

Les heureux d'ici bas sont disparus dès la première journée de chaleur ; ils sont allés abriter leur bonheur dans une de ces délicieuses villas que la fortune et l'aisance ont semées sur les bords lointains du St. Laurent, comme autant de petits paradis terrestres.

Déshérité de ce bonheur que je ne connaîtrai peut être jamais, je suis loin de garder rancune à ceux qui peuvent ainsi faire halte au milieu des affaires et jeter l'ancre sur les bords enchantés d'une rivière où croissent des chênes sans nombre, distribués en immenses colonnades, et dont les cimes orgueilleuses se mirent et se baignent dans les eaux.

Qu'il est doux, en effet, de rompre avec les affaires monotones et harrassantes des villes et de dire adieu aux soucis qui, le matin vous prennent au chevet et vous poursuivent avec une persistante ténacité. Vous faites vos malles et chaque vêtement que vous y entassez semble vous décharger d'un grand poids. A quatre heures vous serez libres : cette seule pensée vous ravit et vous enchante. La maison est dans un remue-ménage indescriptible. Le désordre règne, avec sa désolante irrégularité, sur toute la ligne. A peine peut-on se frayer un passage à travers les effets empilés le long des murailles. La gouvernante michonne, en furetant dans les coins, son mécontentement et sa colère. La jeune fille, nouvellement sortie du pensionnat, promène sa gaieté de chambre en chambre, et traduit, dans une chanson qu'elle fredonne, toutes les joies de son cœur. Profitant du trouble qu'occasionne le départ, elle cache sous le châle qui abrite son cou blanc, un récit de Ponson du Terrail. Le bébé se tord, se lamente, se démène au bras de la bonne, et le trépignement de ses pieds et de ses mains dit combien les choses vont lentement au gré de ses volontés. Ne sachant où donner la tête dans cette nouvelle tour de Babel, vous maugrétez bien un peu, mais ce nuage disparaît bientôt devant la figure radieuse de votre épouse, qui elle, de son côté, préside à l'écoulement régulier des effets vers la voiture stationnant à la porte. Votre fils, un gros collégien aux joues roses, retire de l'armoire le traditionnel cerf-volant, sans lequel la vacance n'aurait pour lui ni éclat ni prestige. Chacun, enfin, met la main à la roue ; tous veulent que rien ne manque à cette fête de deux mois, qui aura pour théâtre les vertes prairies, pour horizon, les eaux transparentes et le ciel bleu.

Quand vos malles sont bien bouclées, quand vous êtes convaincu que pas un hameçon ne manque à vos lignes, pas un bouton à vos guêtres, comme dirait le Général Le Bœuf, vous jetez un regard de satisfaction sur votre demeure désormais solitaire, et vous vous préparez à partir. Une voiture de place arrive, traînée par deux fringants chevaux, et cinq minutes après vous êtes installé sur la dunette du navire qui doit bientôt voler sur les ondes. En effet, l'aigre sifflet de la vapeur réveille les échos du vieux Stadacona, le vaisseau s'ébranle, les roues immenses tournent sur elles mêmes, il se fait un grand tumulte, on échange des sourires et des saluts, et vous voilà voguant en pleine mer. La ville s'efface peu à peu devant vous. . . . encore une minute et elle ne sera plus qu'un point noir, que vous dérobera dans quelques instants un long voile de brume.

Vous êtes en villégiature !

Avouez-le, à présent, lequel suivant vous, est le mieux partagé : celui qui s'en va humer l'air des grands lacs et la forte brise de nos fleuves, ou celui qui demeure ici, relégué au fond d'un bureau ou d'un magasin, lié entre la nécessité et le devoir, n'ayant pour tout bien que l'espérance d'en sortir le soir, à neuf heures, à la clôture des affaires, quand tout dans la nature se prépare au repos de la nuit.

Vous le savez, le nœud gordien est facile à trancher. Mais enfin le sort en est jeté, résignons-nous et baisons les pieds du destin. . . . nous contentant de rire, de peur d'être obligé de pleurer !

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

Lundi, le 18 de ce mois, vers onze heures de l'avant-midi, a eu lieu, dans la rue St. Ours, à St. Roch, l'inauguration des travaux du chemin de fer du Nord.

La cérémonie a été présidée par Monseigneur l'Archevêque de Québec, et la première pelletée de terre a été enlevée par madame Joseph Cauchon, épouse du Président de la compagnie.

La foule était incalculable ; c'étaient des phalanges, s'étendant à perte de vue. Plusieurs rues étaient pavées d'élegantes oriflammes. Les campagnes et les villes environnantes avaient fourni leur contingent à ces foules sans nombre. On était accouru de toutes parts à ce splendide rendez-vous. Les vieillards et les enfants mêlaient leurs voix et leur présence à cette auguste démonstration. Ceux-ci, fils de l'avenir, saluaient, en passant, la réalisation du plus beau de nos rêves, ceux-là représentaient le passé, son expérience, ses luttes, ses sacrifices.

Et au-dessus de tout cela, comme un autre colysée, mais plus magnifique encore, le firmament, où couraient des nuages d'une éclatante blancheur, se déroulait sur les têtes comme une longue tente de soie.

Pas un n'avait voulu perdre l'occasion de manifester son tacte consentement à cet œuvre gigantesque qui nous réserve de si larges espérances. Chacun sentait qu'un grand acte public allait s'accomplir, qu'on allait mettre la dernière main et la clef de voûte à un projet si longtemps caressé et si souvent ajourné, en face des multiples obstacles élevés sur la route qui l'acheminait vers un succès éclatant.

Ce jour-là, le je répète, a été pour Québec, une vraie fête, une solennelle réjouissance.

Les citoyens de cette ville ont agi en hommes qui comprennent le degré d'importance attaché à cette inauguration d'une entreprise publique. Ils ont prouvé là qu'ils savaient lever haut la tête quand retentissent, dans la plaine, ces mots magiques et pleins d'allégresse ; progrès ! liberté ! abondance !

Merci à vous, o mes concitoyens ! cet élan généreux et spontané, qui nous a porté en si grand nombre sur cette place, donnera de plus fortes assises à votre crédit, au crédit de votre cité, et, par là même, assurera encore plus la prompte érection du chemin de fer du Nord. Merci, au nom de nos femmes, de nos vieillards, de nos enfants, au nom de cette jeunesse, vaillante et vive, qui fait notre honneur et notre ornement, au nom de ceux qui viendront, après nous, recueillir la moisson amassée au prix de si pénibles sacrifices !

Puisque je suis ici à raconter cette fête, puis-je passer sous silence un nom qui, hier, volait de bouche en bouche, et dont la popularité s'est accrue d'une manière étonnante, le nom de l'honorable Joseph Cauchon.

Depuis longtemps, parmi nous, on n'entendait plus parler du chemin de fer du Nord. Nul n'osait même en prononcer le nom dans les conversations, de peur de blesser le sentiment populaire. Tout à coup un homme se présente, tenant en main le projet, et cet homme promet qu'il va tout faire pour son entier accomplissement. Quelques-uns, les plus crédules, se contentent de sourire ; avec la meilleure volonté du monde, on ne veut plus croire à une telle chose. Cependant M. Cauchon convoque des assemblées, constitue des comités, organise une vraie campagne en faveur du mouvement. Petit à petit, la confiance renait dans les cœurs, on commence à croire que la chose pourrait bien être possible. Pendant ce temps, M. Cauchon continue de travailler, de travailler toujours. Et au fur et à mesure que le projet prend de la consistance, les obstacles s'élèvent, grandissent, se multiplient, sortent de terre. On sent qu'une guerre sourde se fait dans l'ombre contre M. Cauchon. Alors celui-ci ne compte plus les obstacles ; il fourbit de nouveau ses armes ; il combat, il se mesure, il se dresse, il pétitionne, il parle, il écrit, du haut des colonnes de son journal, de vigoureux articles, et il foudroie ses ennemis. Il les poursuit, il les démasque ; et, soulevant le voile qui cache leur turpitude et leur vénalité, il les livre à la vindicte publique. Il fait plus. Il abandonne ses affaires personnelles, laisse la ville, parcourt les campagnes, sollicite de toutes parts, s'abouche avec les municipalités, les supplie, les conjure de ne pas enrayner ainsi le char qui les conduit à la prospérité, et il porte la conviction dans tous les cœurs nobles et sans préjugés. Enfin, la victoire est à lui. Et, comme le digne couronnement de ce grand travail, il nous donne le chemin de fer du Nord.

Quoi de plus magnifiquement beau que cette victoire ! Merci ! mille fois merci ! à cet homme dont les efforts, en cette circonstance, méritent nos acclamations unanimes. Nous lui disons, en toute reconnaissance et avec fierté, qu'il a édifié par là, et d'un seul coup, le monument de toute sa vie. C'est donc avec plaisir que nous pressons sa main, que nous l'en remercions du plus profond de nos âmes. Je crois parler ici au nom de toute la cité de Québec.

Oh ! oui, M. Cauchon, mille fois merci ! car vous avez ouvert devant nous pas les voies sans limites du progrès et de l'espérance, vous avez déposés entre nos mains les clefs de ce grenier célèbre que l'on appelle l'Ouest et avec lequel le chemin de fer du Nord nous mettra en parfaite et constante communication. En surmontant les obstacles et en appelant à vous le succès, vous avez convié au foyer national ceux que des jours de gêne et d'inaction avaient forcé de prendre les routes de l'exil, vous leur avez donné le travail qui purifie et qui console, vous leur avez donné quelque chose de plus sacré encore, puisque vous leur avez offert la patrie avec tous ses enchantements, c'est-à-dire, leurs femmes, leurs enfants, le coin de terre où jadis ils coulaient des jours si paisibles.

Nous vous garderons, en échange, un attachement inviolable, car vous avez bien mérité de tous vos concitoyens.

J'aurais voulu vous donner plus de détails, mais la malle part. Dans tous les cas, vous ne pouvez manquer d'en avoir ailleurs, car la fête a eu quelque chose de retentissant.

FILEAS HUOT.

COURRIER DES EAUX.

TADOUSSAC, 22 juillet 1872.

Du nouveau ! Du nouveau ! Au lieu de rester toujours dans Tadoussac, nous pouvons nous amuser ailleurs. Traversons le fleuve et allons à Cacouna, par exemple ; cette place, je l'ai vue, de mes yeux vue, et je suis en mesure de vous en dire quelque chose. D'abord, mettons pied à terre à la Rivière-du-Loup, magnifique village que nous ne faisons qu'entrevoir, parce que le quai s'en trouve éloigné d'une demi-lieue au moins ; et franchissons dans une voiture couverte, l'unique heure de marche qui reste pour arriver à Cacouna.

Nous y sommes frappés en entrant par l'air d'aisance qui y règne ; les chemins sont nivelés, les maisons grandes et bien finies ; les équipages, tels que nous les voyons à Montréal, passent et repassent au milieu d'une foule de promeneurs de toutes origines, tant par la bourse que par le sang. De petites villas, comparables à tout ce qu'on peut trouver de plus élégant dans les villes, gisent, comme des nids d'oiseaux, dans un feuillage épais et habilement disposé. Les plus belles sont celles de M. Molson et de M. Allan.

Le luxe des toilettes égale le luxe des demeures. L'habillement le plus ordinaire se compose de soieries, de dantelles, ou d'une riche étoffe préparée avec un soin infini : dans les temps froids on jette sur ses épaules un manteau d'hermine ou de sealskin pour se protéger contre le rhume, je suppose. Ainsi une moitié en fourrures, l'autre en mousseline ! Le centre de ce dévergondage en toilette se trouve au St. Lawrence Hall surtout, où viennent vivre les plus riches et les plus désireuses de faire admirer leurs charmes. A la moindre réunion, c'est une véritable exhibition où remporte le prix qui a paru avec le plus d'éclat. Quelle cruelle inquiétude pour ces dames de ne pas remporter la victoire, elles qui partent de la ville pour venir lutter à la campagne avec plus d'avantage ! L'homme est en butte à des peines continuelles :

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.

Il est vrai que le chagrin a aujourd'hui un avantage manifeste sur le passé pour se maintenir, depuis l'invention grecian bnd.

Mais revenons à Tadoussac, nous connaissons le chemin. Ici tout est sans la moindre ostentation, sauf quelques pensionnaire au St. Lawrence Hall de Tadoussac, chose qu'il faut bien leur pardonner, de même qu'à ceux de Cacouna, puisqu'ils ont les moyens de vivre comme ils l'entendent. Nous ne pouvons compter, dans tout le village, qu'un ou deux particuliers qui aient une voiture privée, encore est-ce une voiture ordinaire; les plus riches sont ceux qui le paraissent le moins.

Vous, lectrices, qui désirez venir aux eaux, vous avez, par conséquent, de quoi satisfaire vos goûts: à Cacouna, si vous désirez le tapage et le luxe; à Tadoussac, si vous aimez le repos et les agréments de la campagne, joints à tout le confortable possible.

Cependant, hâtez-vous, car la saison avance rapidement. Le temps se refroidit, les nuits sont plus fraîches et les bains moins salutaires.

Comme désennui, je puis vous mentionner la pêche si vous l'aimez; les dames y vont en grand nombre et ne reviennent jamais les mains vides, ou pour mieux s'exprimer, sans poisson. Il y a encore la voiture, la chaloupe et tous les amusements de famille.

A propos de pêche, je vous dirai que nous y sommes allés, il y a quelques jours, et que nous l'avons faite bonne; environ six douzaines de morues en une heure. Malheureusement le vent s'est mis à souffler avec violence du Nord-Est, et nous a été forcé de chercher un refuge à terre. Pour y aller, il nous a fallu laisser au fond notre ancre, prise dans une fente de rocher, cet incident a failli nous faire chavirer plusieurs fois, pendant les efforts que nous faisons pour l'en déraiper.

Le seul inconvénient qu'il y ait dans ces excursions, surtout aux lacs d'eau douce, ce sont les moustiques, les guêpes et la gente ailée de tous les insectes carnivores du monde, qui nous font une guerre à mort. *Horrendum sensu!*

Je suis obligé de terminer, parce que la malle part dans une demi-heure. Au revoir.

VIATOR.

CORRESPONDANCE.

La correspondance suivante a été communiquée à la presse française de la province:

Québec, 13 juillet, 1872.

M. le Rédacteur,

Permettez-nous de vous inviter à reproduire dans votre journal les documents qui suivent.

Le 3 courant le *Nouveau-Monde* publiait l'article suivant:

INDISCRETION ET MENSONGE.

Jamais le public ne saura d'une manière exacte quels moyens l'on a mis en jeu pour s'opposer aux projets de l'Evêque de Montréal relativement à l'érection des paroisses environnantes de cette ville. Nous allons en relever un qui donnera une idée des autres.

On nous dit ce matin que le lieutenant-gouverneur Belleau a transmis à MM. Cartier, Pominville et Bétournay, avocats des opposants à l'érection civile de Notre-Dame de Grâce, les réponses données par les Rvds. MM. Cazeau et B. Pâquet, théologiens de Monseigneur l'Archevêque aux questions traitées à la dernière réunion des évêques à Québec.

Quelqu'un a informé MM. Cartier, Pominville et Bétournay que ces opinions conciliaires avaient reçu l'approbation unanime des évêques. Ces messieurs l'affirment du moins, et ont même tenté de les faire valoir dans ce sens auprès de M. le Juge Berthelot dans l'affaire des Registres. Il y a là dedans une indiscretion et un mensonge. Une grave indiscretion puisque les réponses de MM. Cazeau et B. Pâquet font partie des pièces secrètes du Concile, et un mensonge odieux parce que bien loin d'avoir reçu l'approbation unanime des Evêques ce document a reçu une mauvaise note de leur part.

Mais que dire de la manœuvre que ces faits révèlent?

Nous espérons pouvoir nous procurer le document en question puisqu'il a cessé d'être secret et nous le ferons connaître pour ce qu'il vaut.

Le 9 avant-midi, un prêtre de Québec remettait la lettre suivante au Bureau de la rédaction du *Nouveau-Monde*:

Québec, 9 juillet, 1872,

A monsieur le Rédacteur-en-chef du *Nouveau-Monde*.

M. le Rédacteur,

Dans votre feuille du 3 du courant, vous publiez que son Excellence le Lieutenant-Gouverneur aurait transmis aux avocats des opposants à l'érection civile de la paroisse de N.-D. de Grâce, les réponses données par les Rvds. M. Cazeau et B. Pâquet, théologiens de Mgr l'Archevêque, aux questions traitées à la dernière réunion des évêques à Québec.

Nous croyons devoir vous informer que nous n'avons pas été appelés par personne à dire notre sentiment, et que nous n'avons non plus donné à qui que ce soit notre opinion sur la question à laquelle vous faites allusion. A la dernière réunion des évêques de la province de Québec, nous faisons partie d'une commission qui se composait en outre de M. le Grand-Vicaire Olivier Caron, de M. Desautels, curé de Varennes, de M. Pepin, curé de Boucherville, et de M. Racine, Chapelain de l'église St. Jean, en cette ville. Si le rapport fait par la commission aux Prélats qui avaient daigné la consulter, a reçu comme vous le prétendez, une mauvaise note de leur part, la fétrissure tombe indistinctement sur tous ceux qui y ont concouru. Mais nous avons l'assurance que cette mauvaise note n'a pas été donnée, et que l'on a trompé votre bonne foi.

Permettez-nous d'exprimer le regret que vous ne vous soyez pas adressé à Mgr l'Evêque de Montréal, pour connaître la vérité à ce sujet; ce vénérable Prêlat vous aurait épargné le désagrément de donner à vos lecteurs une nouvelle fausseté en tous points, et propre à augmenter une irritation que l'on doit plutôt s'efforcer de calmer et de faire disparaître.

Nous vous invitons, monsieur, à publier notre présente réclamation dans votre prochaine feuille.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Nos très-obéissants serviteurs,

Signé { C. F. CAZEAU, Ptre.
BENJ. PAQUET, Ptre.

A notre lettre, voici ce que la rédaction du *Nouveau-Monde* a cru devoir répondre par écrit.

"Montréal, ce 11 juillet 1872.

"Rvds. MM. Cazeau, V. G., et B. Pâquet, prêtre, Québec.

"Messieurs,

"Nous accusons réception de votre lettre, en date du 8 courant, et nous regrettons de ne pouvoir l'insérer dans le *Nouveau-Monde*, qu'après avoir reçu des explications qui détruisent nos premières informations. Jusque-là nous croirons qu'il est faux de dire, comme le font ici les avocats auxquels on a remis le document que vous savez, que nos seigneurs les évêques ont approuvé cette pièce de Gallicanisme.

"Nous croyons que Mgr l'Archevêque a présenté aux évêques réunis à Québec le document en question, et qu'il l'a donné non comme son opinion à lui, mais comme celle des théologiens qu'il avait consultés.

"Nous croirons que vous étiez tous deux connus pour les théologiens de Mgr l'Archevêque dans la commission des consultants. Il était entendu que les seuls théologiens des différents évêques devaient être mis au courant des questions qui ont été traitées devant vous et avec votre participation.

"Nous croirons que les résolutions des évêques contredisaient à peu près toutes les conclusions du mémoire fourni par Mgr l'Archevêque comme l'opinion des théologiens par lui consultés, et que cela constituait une très-mauvaise note pour le document ainsi mis à néant.

"Nous croirons qu'il est odieux après cela de le communiquer aux avocats et de le présenter comme exprimant la doctrine de l'Episcopat et réunissant les suffrages de tous les théologiens des évêques.

"Il est inutile de nous parler encore de bonne entente et de paix, si l'on est décidé à employer contre nous des moyens de cette nature.

"Agréez, messieurs, l'hommage du profond respect de la rédaction du *Nouveau-Monde*."

Maintenant, comme il ne convient pas que nous supportions plus longtemps le blâme que le *Nouveau-Monde* semble vouloir nous infliger, nous avons recours à l'obligeance des autres journaux français de cette province, et à la vôtre en particulier, pour protester contre cette manière d'agir à notre égard.

Nous déclarons de nouveau que la nouvelle publiée par le *Nouveau-Monde*, est fautive en tous points, du moins en ce qui nous concerne. Nous affirmons de plus que nous n'avons communiqué directement ou indirectement, ni aux avocats, ni aux juges, ni au lieutenant-gouverneur, ni à qui que ce soit, le document, auquel la rédaction du *Nouveau-Monde* fait allusion. En outre, tout en maintenant que ce document n'a pas reçu une mauvaise note de la part des évêques de la Province, nous déclarons n'avoir jamais dit à personne qu'il eût reçu l'approbation unanime ou même partielle de ces prélats.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos très-obéissants serviteurs,

C. F. CAZEAU, Ptre.
BENJ. PAQUET, Ptre.

L'HISTOIRE DU TABAC.

On trouve dans le dernier numéro de l'*Album de la Minerve* de jolies choses sur cette plante célèbre.

Lors de la découverte du nouveau monde, cette plante était cultivée dans une province du Mexique appelée Tobacco, d'où elle tire son nom.

En 1560, Jean Nicot, natif de Nîmes, fut envoyé en Portugal comme ambassadeur par notre roi François II; on lui fit présent à Lisbonne de quelques plants de tabac, apportés récemment de la Floride. L'herbe était déjà réputée merveilleuse contre un grand nombre de maladies.

L'ambassadeur expérimenta sur lui-même la poudre de tabac contre la migraine; il en envoya à Catherine de Médicis, qui était affectée du même mal, ainsi que son fils le roi François. La reine-mère et son fils prièrent, les courtisans prièrent aussi, et bientôt tout le monde se mit à priser; et c'est à ces deux augustes nez que la France doit l'usage du tabac pris sous cette forme; ce qui fit nommer le tabac *herbe à la reine, cathérinaire et médicée*. On ne fut pas ingrat à la cour à l'égard de Jean Nicot, qui avait fait connaître le tabac; car le duc de Guise proposa de l'appeler *nicotiane*, en l'honneur de celui qui l'avait importé.

Il est positif que Jean Nicot a été en France le véritable propagateur du tabac, surtout au point de vue médical; aussi le nom de nicotiane est-il resté justement à la plante, et Linné en a fixé à jamais le souvenir, en appelant botaniquement le tabac "*nicotiana tabacum*."

Le tabac, qui avait été découvert en Amérique vers 1520, fut réellement importé en Europe par le Portugal et l'Espagne, par un médecin, le docteur François Hernandez, de Tolède.—On racontait alors des choses merveilleuses de la plante au point de vue médical, ce qui la fit nommer aussi "*panacée antartique, herbe à tous les maux, herbe sainte ou divine*." Dès l'origine, le tabac ne fut employé que comme médicament.

Son grand propagateur, Jean Nicot, qui s'était guéri d'une migraine, et qui avait envoyé le même remède à la cour de France, avait guéri aussi par ce moyen un de ses amis, M. de Jarnac, gouverneur de la Rochelle, qui était atteint d'asthme, ou de courte haleine, comme on disait alors.

UNE TERRIBLE AFFAIRE.

Pendant qu'un incendie ravageait l'un des quartiers de Lyon en France, il se passait dans un autre quartier une scène horrible.

En voici les détails:

Vers quatre heures et demie du matin, un détachement de soldats, accourant pour porter secours aux incendiés, entendaient des cris redoublés: A l'assassin! retentir sous le cours Lafayette, et voyaient un homme s'enfuir en brandissant un couteau ensanglanté. Immédiatement, le sous-officier commandant cette escouade disposait ses soldats pour barrer le passage à cet homme, qui cherchait manifestement à se soustraire à la poursuite de plusieurs personnes courant après lui.

Se voyant dans l'impossibilité d'échapper, cet individu s'adossa contre un mur, à l'angle de la rue Boileau et du cours

Lafayette, et se frappa la poitrine de coups redoublés de son couteau.

Quand on mit la main sur lui, il venait de s'enfoncer pour la dixième fois la lame du couteau dans la région du sein gauche, et, s'étant percé le cœur par cette dernière blessure, il expirait sans proférer une parole, le visage contracté par d'affreuses convulsions.

A une centaine de mètres de là, un autre groupe relevait et transportait chez M. Baraja, pharmacien, cours Lafayette, 115, une femme que cet homme venait de frapper dans le dos de deux coups de l'arme dont le moment d'après il devait se faire justice.

A peine assise dans l'office de M. Baraja, cette infortunée succombait dans une syncope déterminée sans doute par la section d'un des gros vaisseaux qui avoisinent la colonne vertébrale.

Enfin, et pour compléter cette scène d'horreur, une petite fille de neuf à dix ans, qui accompagnait la malheureuse femme assassinée, et qui s'était enfuie en voyant le couteau de l'assassin se lever sur elle après avoir frappé sa mère, se débattait, avec des cris lamentables, aux mains des passants, qui voulaient l'empêcher d'assister à son dernier soupir.

Voici dans quelles circonstances, et après quels antécédents s'est accomplie cette abominable tragédie.

L'assassin était le mari de la femme et le père de l'enfant. Il se nommait Claude Tissot et exerçait la profession de veloutier à la montée du Change.

Paresseux et débauché, il avait contraint à force de mauvais traitements et de scènes scandaleuses, sa femme, laborieuse et de mœurs honnêtes, à quitter le domicile conjugal, emmenant avec elle ses deux enfants: un garçon de treize et une fille de dix. Elle occupait avec eux un logement, rue Sainte-Elizabeth, et faisait le métier de revendeuse à la balle des Cordeliers.

A diverses reprises déjà son mari lui avait adressé soit des demandes d'argent, soit des sommations menaçantes d'avoir à revenir avec lui.

Il y a deux mois et demi, le lundi de Pâques, il vint la trouver à son banc de la halle, lui fit une scène épouvantable, et fit semblant de se tirer un coup de revolver. Puis il s'enfuit, poursuivi par la foule, et se jeta dans le Rhône, d'où il sut fort bien se tirer à la nage, après avoir patauté un moment, quand il vit que les secours tardaient trop à arriver.

Ayant appris depuis que sa femme faisait des démarches auprès de l'assistance judiciaire pour arriver à une séparation légale, il se porta sur elle à des violences qui lui valurent une condamnation correctionnelle à quelques semaines de prison.

L'effet produit par cette peine n'avait été que d'envenimer sa rancune et d'exaspérer sa rage. Il ne se cachait pas pour exprimer sa volonté arrêtée de tuer sa femme à la première occasion.

Or, ce matin, un des voisins de sa femme, mis sur pied avant le jour par l'incendie, ayant aperçu Tissot, rôdant aux abords de la rue Sainte-Elizabeth avec une sinistre expression de visage, en prévint cette infortunée et lui recommanda de prendre, pour se rendre à son marché, un chemin indirect et, en tout cas, de se faire accompagner. Elle crut sans doute qu'il serait suffisant, vu la quantité de gens qui déjà circulaient dans les rues, de prendre avec elle sa fille. On a vu que cette précaution, non-seulement ne l'avait pas préservée elle-même, mais avait failli devenir l'occasion d'un meurtre de plus.

Embusqué dans une embrasure de porte du cours Lafayette, l'assassin fondit sur sa femme par derrière et lui porta deux coups de couteau entre les épaules.

La victime eut encore la force de traverser l'avenue pour aller s'affaïsser sur le trottoir du côté opposé, tandis que la petite, menacée par le couteau de l'assassin, lui échappait en s'enfuyant du côté de la rue Boileau et en remplissant l'air de ses cris qui attirèrent les passants et lui firent prendre la fuite. On sait le reste.

Tissot avait quarante-un ans et sa victime trente-six.

HORRIBLE TRAGEDIE.—Le *Herald* de Dubuque (Iowa), dit:

"Une mère de sept enfants a été assassinée par ses deux fils, âgés de 12 et 16 ans, à leur résidence à West Point, Iowa. Cette femme, Mme Walker, était séparée depuis quelque temps de son mari, le Dr. Walker, et ayant appris que son mari était absent de chez lui, elle en profita pour aller voir ses enfants. Samedi après-midi elle exprima le désir de retourner à la maison où elle était employée, mais ses deux fils réussirent à la faire rester avec eux jusqu'au dimanche matin, promettant d'aller la reconduire. Elle resta, et à cinq heures le dimanche matin, ses deux monstres de fils l'assassinèrent en la frappant à coups de poignard dans le dos, la poitrine et la gorge. S'étant assurés qu'elle avait cessé de vivre, ils traînèrent son cadavre jusqu'à une grange voisine et le couvrirent de foin. Le plus jeune partit alors à cheval pour se rendre au Fort Madison, d'où il télégraphia à son père alors à Keskuk, de s'en revenir de suite, attendu qu'un des enfants était dangereusement malade. Il retourna ensuite à sa demeure. Dans l'après-midi, les deux jeunes gens avouèrent avoir tué leur mère, mais qu'ils étaient à leur corps défendant, et se livrèrent d'eux-mêmes aux autorités. Ils sont aujourd'hui en lieu sûr, et nous espérons qu'ils recevront le châtiment que mérite un crime aussi épouvantable.

DÉSASTRE A DITTON. Une pénible calamité est arrivée au canton de Ditton, comté de Compton, en ce District, le 28 juin dernier. Les Harwood, famille anglaise très-respectable, l'une des deux premières familles anglaises établies dans la localité, ont tout perdu ce qu'ils possédaient et deux de leurs enfants. Ils s'étaient mis au lit, lorsque tout à coup un violent orage éclata, et l'on suppose que leur demeure fut frappée par la foudre. Mde Mell, qui logeait dans la maison, ayant entendu un bruit terrible, appela M. Harwood, qui ne fut pas plus tôt sorti de sa chambre qu'il s'aperçut que toute la maison était en feu. Il n'eut que juste le temps d'enlever deux de ses petits garçons de la maison, tandis que son épouse et Mde Mell en sauvaient un chacun, et presque en même temps le toit s'effondra sur deux petites filles, âgées l'une de quatre et l'autre de six ans, qui dormaient dans le haut de la maison. Ces pauvres parents virent ainsi les flammes consumer leurs chers petits enfants.

On sait que les colons de Ditton sont peu riches. On devrait faire de suite une souscription publique en faveur de cette famille si cruellement éprouvée.—*Pionnier*.

Le général des jésuites, le père Beck, doit visiter l'Amérique prochainement. On pense qu'il arrivera à New-York dans le courant du mois d'août.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Ordre aurait été donné d'exécuter un certain nombre de communiens, conformément aux jugements rendus contre eux par la cour martiale. Ils seront fusillés lundi prochain au camp de Satory.

Les membres de la droite à l'Assemblée ont abandonné la position qu'ils avaient prise mercredi en opposition à la politique financière du gouvernement, et ont consenti à accepter les propositions de M. Thiers. Le gouvernement pourra ainsi lancer le nouvel emprunt, dont le placement avait été retardé par l'opposition de l'Assemblée.

ESPAGNE.

Madrid, 19 juillet, 4 h du matin.—A minuit, des assassins ont tiré sur la voiture du roi et de la reine, qui n'ont pas été touchés, bien qu'ils occupassent seuls la voiture. Un des assassins a été tué par un homme de la suite royale, deux autres ont été capturés. La famille royale est maintenant au palais, recevant les félicitations du peuple sur sa conservation.

6 h. du matin.—La nuit dernière, à minuit, cinq hommes embusqués dans la rue Arnal ont tiré sur la voiture ramenant le roi et la reine du jardin au palais. Ni le roi et la reine n'ont été blessés. Un homme de leur suite a immédiatement tué un des assassins, et deux autres ont été capturés.

Ce lâche attentat a provoqué partout la plus grande indignation. La ville est restée calme, malgré l'émotion causée par la première nouvelle. La foule s'est attroupée dans le voisinage de l'endroit où l'agression avait eu lieu, et ce matin à quatre heures presque toute la population madrilène était dans les rues.

Leurs Majestés n'ont pas perdu leur sang-froid pendant l'attaque et le court conflit qui s'en est suivi. Dès que l'ordre a été à peu près rétabli, elles se sont rendues au palais où elles reçoivent en ce moment les membres du ministère. Les autorités civiles et militaires de la ville et des députations populaires.

Tout le monde témoigne hautement sa joie que ce criminel attentat ait échoué.

Le roi Amédée visitera Santander demain, conformément au programme entièrement arrêté.

Madrid, 19 soir.—Le roi et la reine ont assisté au *Te Deum* à la chapelle Royale aujourd'hui.

Le roi se promena ensuite dans les rues et fut acclamé avec enthousiasme par la population.

La populace a essayé aujourd'hui de s'emparer des assassins en prison pour les fusiller, mais la force de police la repoussa.

Une enquête judiciaire se poursuit et il n'y a aucun doute que tous ceux qui sont impliqués dans l'attentat ne reçoivent le châtiment que leur réserve la loi.

ANGLETERRE.

Le prince de Galles est allé à bord de la flotte américaine hier, près de Southampton, mais sa visite a été tout à fait privée.

Son Altesse a refusé d'accéder à une invitation pour visiter Southampton ou recevoir des députations de la ville.

Il est impossible de donner aucune idée de la durée probable de la session actuelle du tribunal d'arbitrage à Genève.

Les personnes en rapport avec le Tribunal d'Arbitrage conservent toujours le plus grand secret de ce qui se passe dans les discussions.

Les conseils des gouvernements anglais et américain, refuse de répondre aux questions qui leur sont posées, afin de prévenir l'intervention des journaux et l'influence qu'ils pourraient exercer sur les Arbitres.

Dorénavant, le Tribunal aura cinq séances par semaine et siégera tous les jours, à l'exception du samedi et du jeudi.

FAITS DIVERS.

SANGLANTE TRAGÉDIE.—Le marché Finlay, mieux connu sous le nom de vieux marché, a été, hier matin, le théâtre d'une tragédie dont la nouvelle s'est répandue avec la rapidité de l'éclair dans toute la ville et qui a produit partout la plus pénible sensation.

Voici en deux mots les faits.

Un détachement des misérables spéculateurs qui font métier d'embaucher les matelots et qui ne reculent pas même devant l'assassinat pour arriver à leur fin, avait pris à tâche de faire désertir l'équipage de la barque *Rivoli*, mouillée dans le port, vis-à-vis du marché Champlain.

Le capitaine de la barque, M. Napoléon Pelletier, avait déjà, en deux ou trois circonstances, eu maille à partir avec eux à son bord, et dimanche, il les avait prévenus de cesser leurs manœuvres.

Les embaucheurs, ne réussissant pas dans leur œuvre comme ils l'auraient désiré, avaient gardé rancune au capitaine Pelletier et se promettaient bien de prendre de quelque façon leur revanche. L'occasion ne tarda pas à se présenter. Hier matin, vers huit heures, le capitaine Pelletier laissait son bâtiment et arrivait, en chaloupe, au vieux marché, en compagnie de Samuel Weeks, son maître d'hôtel, et d'un mousse nègre du nom de Joseph Archer.

Le capitaine Pelletier et le maître d'hôtel mirent pied à terre, laissant la chaloupe sous la garde du mousse. En débarquant, Weeks fut abordé par plusieurs des embaucheurs dont le *Rivoli* avait déjà eu la visite, et l'un d'eux, du nom de James Dillon, lui demanda à laisser son navire, lui promettant sur un autre un meilleur traitement. A cette demande, Weeks répondit par un refus formel. Dans le même temps un autre

embauteur faisait, sans plus de succès, la même proposition au mousse resté dans la chaloupe. Les embaucheurs, désappointés, prirent le parti de se venger, et pendant qu'un de la bande maltraitait le mousse, d'autres, parmi lesquels se trouvait, au premier rang, James Dillon, s'attaquèrent au capitaine Pelletier et à Weeks au moment où ils arrivaient au haut des marches. Dans la lutte, qui avait provoqué un rassemblement considérable, le chapeau du capitaine Pelletier tomba à terre. En se baissant pour le ramasser, le capitaine vit à la portée de sa main une hache déposée dans une boîte à outils, appartenant à un charpentier qu'il avait engagé pour quelques travaux à son bord, et, obéissant à un mouvement *primo primus*, exaspéré par la brutale attaque des embaucheurs qui l'avaient déjà tant provoqué, il la saisit et en porta un coup à James Dillon, son assaillant, lui infligeant à l'abdomen une horrible blessure de neuf pouces de long. Dillon, après avoir reçu ce coup, tourna sur lui-même et tomba à terre, pendant que ses associés, terrifiés, prenaient le large.

La foule, composée en grande partie d'Irlandais, se préparait à faire un mauvais parti au capitaine Pelletier, qui aurait été infailliblement précipité du haut des marches, sans l'intervention d'un homme renommé par sa force musculaire, qui fendit le groupe menaçant et protégea le capitaine jusqu'à l'arrivée de deux constables auxquels il fut remis.

Le blessé fut relevé, baignant dans son sang, déposé sur un boyard et transporté à la station de police où un médecin et un prêtre furent mandés en toute hâte. Une demi heure après, il expira après avoir été administré.

Le capitaine Pelletier fut conduit à la même station, située dans le voisinage immédiat du marché. Une foule de trois ou quatre cent personnes le suivait, proférant des menaces de mort, menaces qui auraient certainement été exécutées sans l'attitude ferme du capitaine Voyer et des constables sous ses ordres. Une heure après le capitaine Pelletier fut conduit à la prison, sous la garde d'un détachement de police. Deux ou trois cents personnes appartenant à la nationalité du défunt, se précipitèrent à la suite de la voiture qui le portait et la suivirent jusqu'à la haute-ville, toujours dans l'intention de lyncher le prisonnier.

On frémit rien qu'à songer aux conséquences qu'aurait eu cet acte de vengeance. Il est certain, en effet, que si le capitaine Pelletier eût été massacré, de terribles représailles auraient eu lieu et les lyncheurs n'auraient pas dormi longtemps sur leurs sanglants lauriers.

Une enquête du coroner a été tenue hier après-midi sur cette tragédie. Le jury, après l'audition des témoins a rendu contre le capitaine Pelletier un verdict de "meurtre sans préméditation." On dit que M. James Ross, à qui appartient la barque *Rivoli*, a offert \$20,000 de caution pour obtenir la mise en liberté du capitaine Pelletier, qui, croit-on, sera élargi en attendant le procès qu'il devra subir.

Le drame du vieux marché a porté la désolation dans deux cœurs de femme : la femme du malheureux Dillon, qui est tombé dans le plus grand désespoir en voyant arriver chez elle un cadavre ; et la jeune femme du capitaine Pelletier, qui était à bord du *Rivoli* et qui a failli devenir folle de douleur en apprenant que son mari, qui venait de la laisser, avait pris le chemin de la prison.

Le capitaine Pelletier est un des plus habiles capitaines au long cours qui ait charge de navires. Il est natif de Sainte-Anne Lapocatière et est âgé de 38 ans. Brave homme dans toute la force du terme, d'un caractère paisible, il n'aurait pas fait l'acte pour lequel il est aujourd'hui en prison s'il n'avait été poussé à bout.

UN DRAME A LONDRES.—On rencontre peu de crimes dans les annales des tribunaux aussi affreux que celui dont le quartier de Bermondsey vient d'être le théâtre à Londres.

Le dimanche, de bonne heure, des cris terribles sortaient d'une maison habitée par un homme nommé Taylor, bien connu du voisinage pour sa violence. Une femme qui demeurait dans une maison voisine appela un policeman dans son arrière-jardin, et là ils purent entendre le bruit de coups violents, suivis des cris d'un enfant. Le policeman refusa d'abord d'intervenir, sous prétexte qu'il s'agissait d'un homme qui châtiait son enfant dans sa propre maison. Au même moment, une voisine plus proche encore du lieu de cette scène, entendait l'enfant crier : "Assez, père, assez ! vous m'avez presque tué !" et ce cri était suivi de nouveaux coups plus violents que les premiers.

A la fin les cessèrent et quelques moments après Taylor se précipita hors de sa maison ; sa gorge saignait de blessures si terribles qu'il ne pouvait plus parler. Il indiqua seulement d'un geste sa maison où la police entra aussitôt. Dans une chambre reculée du premier étage la leur de leurs lanternes permit aux agents de découvrir une horrible boucherie. Sur un lit gisait le corps de la femme avec laquelle vivait Taylor, son sang coulait par d'horribles blessures. Au pied du lit, le cadavre d'une petite fille âgée de cinq ans, dont le crâne avait été fendu ; et à côté d'elle, son frère, celui dont les cris avaient attiré l'attention des voisins, le crâne également fracassé.

La petite fille était morte, la femme ne vécut que quelques minutes encore, et le petit garçon était mourant le lendemain à l'hospice. Quant à Taylor, il a été transporté à Guy's Hospital, et on désespère de le sauver. Cependant il a conservé assez de force pour tenter un nouveau crime.

Quelques heures après son entrée à l'hôpital, il sauta brusquement hors de son lit, parvint à s'échapper des mains du constable et de la garde qui le surveillaient, s'élança dans une autre salle, et, menaçant une des femmes de service, il la força pour lui échapper à sauter par la fenêtre d'un second étage. Alors il se jeta dans les corridors, écrivit avec son sang sur les murailles une prière de le débarrasser de tous ces maux, et finit par sauter à son tour par une fenêtre. Rattrapé dans la cour de l'établissement, il n'est pas encore mort de ses nombreuses blessures.

Toutefois, le drame dont nous venons de donner le dénouement a commencé il y a plusieurs années ; deux fois déjà la police avait dû interner Taylor à la suite de ses violences ; et il avait été condamné à la prison pour avoir frappé sa femme à la tête, à coups de poing. Depuis lors, cette malheureuse refusa de retourner vivre avec son mari, et c'est la récente victime de Taylor qui prit sa place au foyer. Il y a quelques jours, cette dernière faillit déjà être assommée par son amant. Le magistrat devant lequel ce dernier comparut à cette occasion se borna à lui infliger une amende de cinq shillings pour son ivrognerie, puis il le relâcha, parce qu'il est d'usage, en Angleterre, de n'être sévère que pour les maris qui frappent leurs femmes avec des armes meurtrières.

La barbare légèreté de ce jugement, qui est peut-être la cause indirecte d'un triple assassinat, a soulevé avec justice une profonde indignation dans la population honnête de Londres. L'in-

qualifiable flegme des agents de ville, qui ont attendu, pour porter secours aux victimes, qu'elles fussent achevées, n'a pas été l'objet d'un moindre blâme. Cet événement déplorable portera donc sa leçon, grâce à la pression des journaux et de l'opinion publique, toujours à la piste de tous les abus que le temps avait consacrés et qu'un accident comme celui-ci met toujours en lumière.

Quant au principal, mais invisible acteur de ce drame, c'est le terrible fléau qu'engendre l'ivrognerie, le *delirium tremens*.

Nous extrayons ce qui suit d'un journal anglais relativement au meurtre qui eut lieu en France, dans le département des Vosges, lors de l'invasion Prussienne.

Peu de gens pouvaient avoir eu connaissance du lieu où les personnes assassinées avaient habitude de garder leur argent. Chauché, le journalier accusé de ces meurtres était une de ces personnes ; les soupçons tombèrent prémièrement sur lui. Il vivait, mangeait dans leur maison, mais n'y couchait pas. Suivant son aveu, il arriva, un matin, à six heures à la maison, frappa et ne put entrer. Il se rendit à un cabaret dans le voisinage et y resta jusqu'à 7 heures, retourna à la maison, accompagné cette fois du cabaretier, et il se munit d'une échelle et d'un long bâton. De son long bâton il pousse la cheville qui fermait la porte d'entrée de la cour et plaça l'échelle sous une petite fenêtre, au-dessus de la porte. Montant l'échelle, il pousse un grand cri, "On a commis un meurtre." Ils sont tous assassinés, jusqu'au chien, pauvre bête ! Au même instant on sonna l'alarme dans tout le village, mais comme en France personne n'est autorisée à toucher le corps d'un homme assassiné, rien ne fut fait avant l'arrivée de la police. Quant, enfin, la porte de la maison fut enfoncée, un spectacle horrible frappa les regards. Le maître et la maîtresse de la maison gisaient dans une mare de sang, la tête terriblement meurtrie et défigurée ; et si près de la porte qu'on pouvait à peine l'ouvrir, était étendu le cadavre du chien aussi mutilé. On fit des recherches pour découvrir l'assassin, et on découvrit bientôt que des briques avaient été enlevées du plancher pour parvenir par ce moyen à mettre la main sur l'argent que le vieux couple y avait enfoui, à l'approche des Prussiens. On découvrit aussi que des billets de banque avaient été enlevés, du fond d'une vieille horloge. L'horloge s'était arrêtée à 7 heures, sept minutes, marquant suivant toute probabilité le moment où elle fut dérangée par la main du meurtrier. Sur le plancher on trouva deux cartes teintes de sang, la dame de cœur et la dame de pique. Chauché fut arrêté, mais maintint bravement son innocence en présence de faits très suspects. La preuve circonstancielle était forte. Aucun homme ne pouvait savoir où chercher le trésor à moins d'être familier avec les habitudes de la maison. Le chien qui était connu comme un chien de garde vigilant n'avait pas aboyé, les voisins n'avaient rien entendu, le chien aurait certainement aboyé à l'approche d'aucun étranger dans la maison. On plaça l'échelle contre la porte où Chauché l'avait placée et on constata qu'il était impossible à une personne placée dans la position où il se trouvait d'apercevoir les cadavres à l'intérieur de la maison. Comment, alors, pouvait-il savoir qu'un meurtre avait été commis ? On savait que les vieilles gens avaient l'habitude de fermer leur porte à clef, et cependant Chauché qui ne devait pas être ignorant du fait s'était muni d'un bâton, comme s'il n'en connaissait rien, à l'aide duquel il avait poussé la cheville, comme si c'était là le seul obstacle. On fouilla sa maison et on y trouva un jeu de cartes correspondant exactement aux deux qu'on avait trouvées sur le plancher, à l'exception de six, et non deux cartes, qui manquaient au paquet. On trouva, après investigation, que ce jeu de cartes avait été donné à Chauché par sa tante, et comme la police se rendit à la demeure de cette dernière, elle expliqua innocemment que par erreur elle avait donné à son neveu 29 cartes au lieu de 32. Ceci laissait une carte dont on ne pouvait se rendre compte, on fit longtemps des recherches infructueuses, mais à la longue on trouva la carte entre la maison et le cabaret où Chauché s'était rendu deux fois. Le jeu de cartes était alors au complet. La connaissance de ces faits induisit Chauché de changer son plan de défense, il fit alors l'aveu extraordinaire que bien qu'il n'eût pas lui-même commis le meurtre, il en connaissait quelque chose. Le meurtre avait été commis par l'amant de sa femme, Gustave Boitel, qui l'avait menacé de mort s'il en disait quelque chose. Boitel fut immédiatement arrêté, mais jurant et son témoignage fut corroboré par deux témoins, son père et sa mère, qu'à l'heure où l'horloge s'arrêta, il était à son domicile. Sur ce il fut mis en liberté, mais étant sous l'impression qu'une fois mis en liberté, il ne pourrait plus être inquiété, il avoua bien froidement à un camarade après quelques libations qu'il n'était pas dans sa maison, comme il l'avait juré, mais qu'il avait été bien et dûment présent quand Chauché avait commis le meurtre. Grandement alarmé et stupéfait de se voir arrêté une seconde fois, il s'en tint néanmoins à sa première histoire. Peu de temps après, la femme de Chauché fut amenée à confesser que son mari avait jeté dans un étang voisin, une massue en fer tachée de sang. On étancha l'étang et on trouva la massue. La preuve contre Chauché parut alors écrasante. Le silence du chien, le jeu de cartes, la massue tachée de sang, la connaissance qu'il avait du lieu où le trésor était caché, son cri prématuré d'horreur à l'aspect de cadavres qu'il ne pouvait apercevoir. Mais il a contrecarré ces preuves par une histoire plausible et parfaitement consistante. Boitel, l'amant de sa femme, sut par elle autant que le mari en savait, à l'égard du trésor et n'était pas un étranger pour le chien. Rien n'était plus naturel, qu'étant constamment à la maison, il eût quelques unes des cartes de Chauché dans sa poche, et quant à la massue ce fut lui, Boitel, qui s'en servit le premier et ensuite la jeta dans l'étang.

La femme et l'amant, suivant Chauché, sont entrés dans une conspiration pour écraser le mari. Quant à son cri à l'aspect des cadavres, il peut jurer qu'il croit les avoir aperçus, mais comme il savait ce que Boitel avait fait, ceci peut avoir été une illusion naturelle d'une imagination alarmée et surexcitée. Nous pouvons ajouter que l'histoire de Chauché a plus de poids par la confession volontaire de Boitel quand il se crut libre et dit qu'il connaissait les faits réels du meurtre. Le procès crée une excitation considérable dans le département et on regarde à l'issue, avec un intérêt considérable, d'autant plus qu'il sera conduit par un des plus habiles et des plus éloquents avocats généraux de la France, M. Lepelletier.

PRÉSENCE.—Deux dames, à peu près de la même qualité, disputant sur la préséance, portèrent leur différend devant Charles-Quint, qui décida que la plus folle des deux passerait la première.

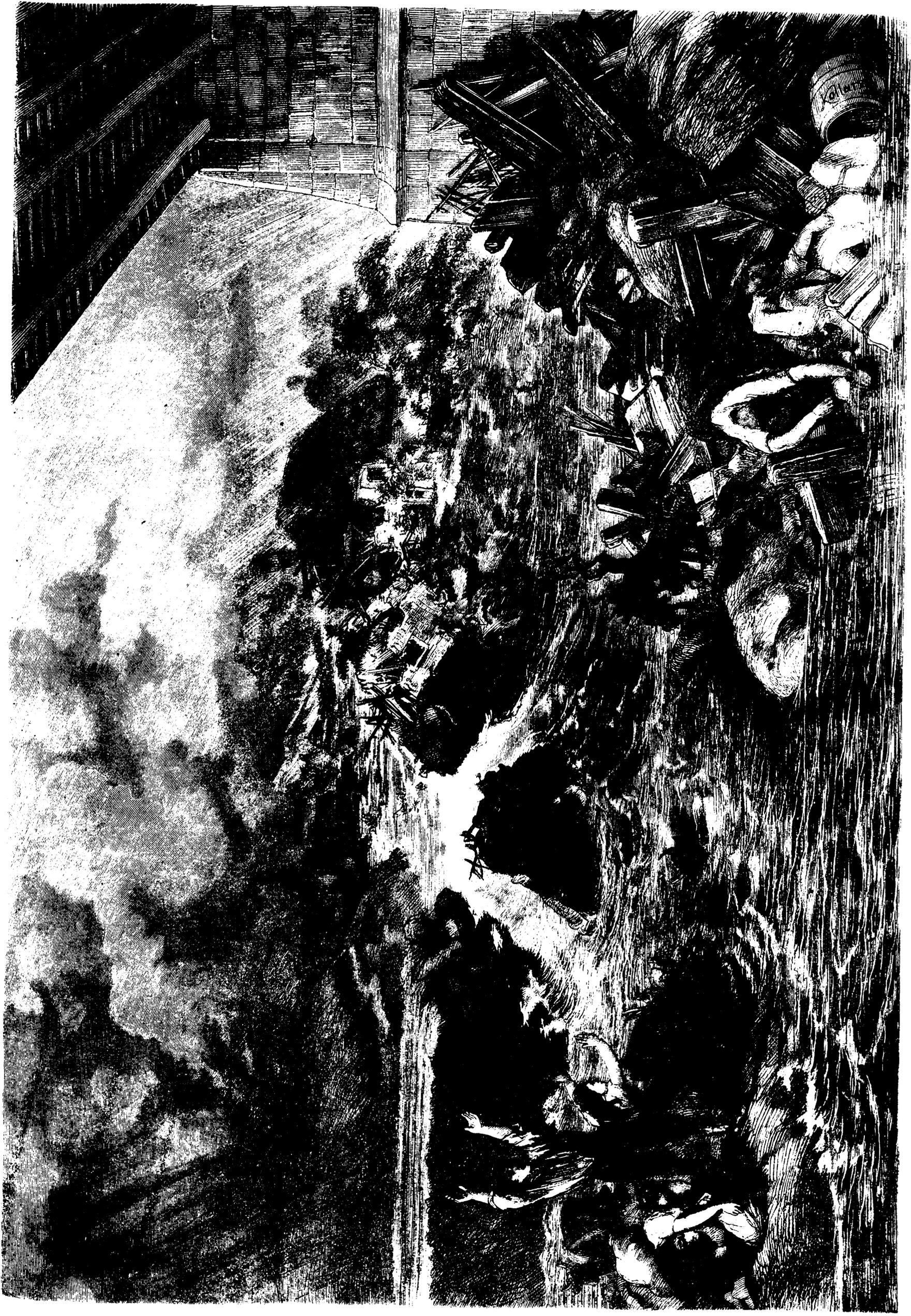


UNE FILLE DES CHAMPS.

PAR BOUGUEREAU.



SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE RÉCENTE.



LES INONDATIONS EN BOHÈME.

LE CAMP DE BEAUHARNOIS.

Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de publier un rapport intéressant qu'on nous a envoyé sur le camp de Beauharnois. On dit que ce camp a eu un grand succès cette année et on attribue cela en partie, aux efforts et à la capacité du Colonel d'Orsonnens.

Les officiers du camp voulant reconnaître ses services lui ont présenté une adresse et un cadeau.

LES APPARITIONS MYSTÉRIEUSES.

Ces signes extraordinaires continuent de se manifester. Il n'y a plus moyen de nier les faits; les sceptiques tendent de les expliquer naturellement, mais c'est tout. On lit dans une correspondance signée par un prêtre et un magistrat :

Hier matin encore, toutes les fenêtres de Château-Rouge, Vœlfling et autres villages voisins étaient dans leur état de transparence naturelle. Vers midi, le phénomène se déclara. Je voulus en suivre exactement et avec la plus scrupuleuse attention toutes les phases.

On vit ensuite sur le carreau d'une autre fenêtre une dame en robe bleue, portant entre ses bras un enfant. Tout le monde a pu voir ces mystérieuses apparitions, tout le monde peut encore les constater à l'heure où je vous écris. On voit sur les autres fenêtres des plaques noires, des formes singulières et bizarres, des veines irrégulières, imitant certains marbres, enfin un ensemble de choses bien propres à sur-exciter l'imagination déjà montée par l'étrangeté du phénomène. (On croit découvrir partout des cavaliers, des soldats, des batailles, etc., etc. Quoi qu'il en soit de ces exagérations, le phénomène, pris en lui-même, est certain; il n'est plus possible d'en douter.

On lit dans le *National* :

Une jeune fille de quatorze ans, accompagnée de son père et d'une de ses sœurs, avait fait dans l'après-midi de lundi l'ascension de la Montagne. S'étant écartée de ses compagnons pour aller à la recherche de plantes sauvages, elle se trouva face à face avec un vagabond qui lui demanda, en la menaçant de lui ôter la vie, tous les bijoux et l'argent qu'elle portait sur elle. La pauvre enfant, affolée de terreur, ne tenta pas une résistance inutile, elle remit



AIGUIÈRE PRÉSENTÉE AU LT.-COL. D'ORSONNENS, MAJOR DE BRIGADE,

PAR LES OFFICIERS DE MILICE AU CAMP DE BEAUHARNOIS.

au malfaiteur tous les objets de quelque valeur se trouvant en sa possession, et s'enfuit en toute hâte. En rejoignant ses parents, elle tomba évanouie dans leurs bras, la fièvre s'empara d'elle et depuis le délire ne l'a pas quitté. Le médecin qui lui donne ses soins, redoute fort les suites de ce choc violent sur son système nerveux. Nos détectives ont commencé des recherches.

JOURS DE LA SEMAINE.

Les jours de la semaine tirent leurs noms de celui des planètes auxquelles ils étaient consacrés, savoir:—le dimanche, au soleil; le lundi, à la lune; le mardi, à Mars; le mercredi, à Mercure; le jeudi, à Jupiter; le vendredi, à Venus; et le samedi à Saturne.

Parmi certaines nations:—Le dimanche ou jour du Seigneur est observé par les chrétiens; le lundi, par les Grecs; le mardi, par les Persans; le mercredi, par les Assyriens; le jeudi, par les Egyptiens; le vendredi, par les Turcs; et le samedi par les Juifs.

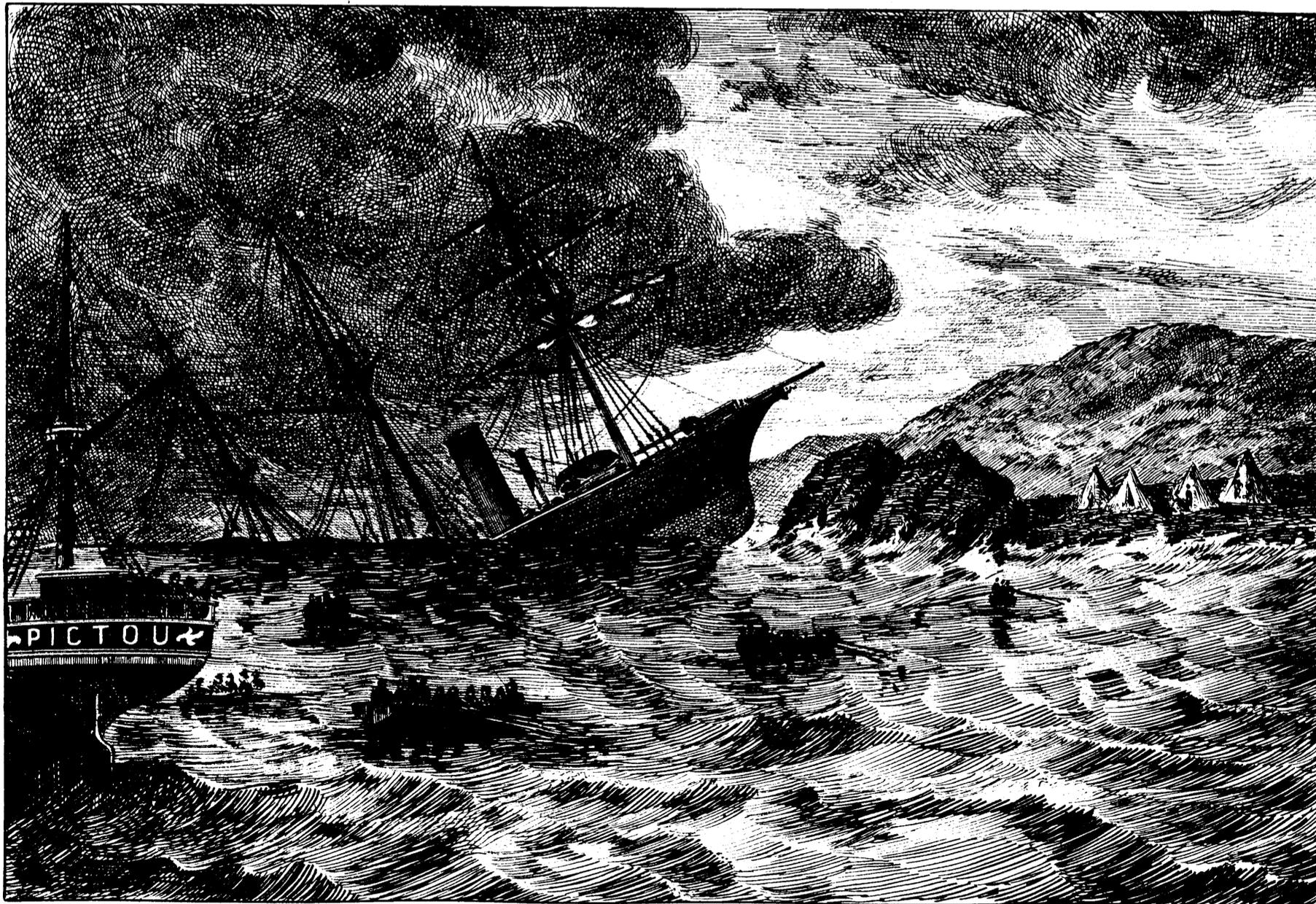
ENIGME.

Petits écoliers de sixième,
Je vous ennuis incessamment,
Or, ainsi fais-je également,
Aux grands écoliers de troisième.
D'ailleurs, dans ce métier cruel,
Bien vieille est mon expérience,
Puisque mon acte de naissance
Remonte à la tour de Babel.

Réponse.—*Dictionnaire.*

LE MAL MARIÉ.—Un de mes amis, beau et bien fait, est marié à une femme jeune et belle, qu'il aime, et dont il n'est pas aimé. Comme je lui disais qu'il était malheureux: "Elle est plus malheureuse que moi, m'a-t-il répondu. J'ai le bonheur d'avoir toujours devant les yeux une femme que j'aime; et elle a le malheur de voir continuellement un homme qu'elle n'aime pas."

UN BLASON.—Le premier électeur de Mayence fut le fils d'un charron, nommé Villigise, mort le 23 février 1001. Il conserva une si grande modestie pendant sa vie, dans une si haute fortune, qu'il fit peindre partout des roues de chariot, et ses successeurs, pour faire honneur à sa mémoire, ont pris les roues pour leurs armes.



NAUFRAGE DU VAPEUR ADALIA, SUR L'ILE ST. PAUL.

AVIS.

Ceux qui désireraient se procurer les deux premiers volumes ou les deux premières années de l'Opinion Publique peuvent s'adresser à la boîte 641, Bureau de Poste de Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 25 JUILLET, 1872

ELECTIONS.

Les writs sont sortis, les élections sont en marche. Dans ces temps de chaleur, ceux qui se mêlent de politique sont bien malheureux. C'est trop de chaleur à la fois; le fameux remède du Dr. Crevier est venu à propos. Les deux partis, bien entendu, sont pleins de confiance et chantent déjà victoire.

L'élection d'un candidat libéral à Cornwall, à la place de l'hon. Sandfield McDonald qui vient de mourir, est d'un bon augure pour l'opposition haut-canadienne.

En Bas-Canada l'opposition prétend être en état d'enlever cinq ou six comtés au parti conservateur.

CIRCONSCRIPTION.	CANDIDATS.	Min.	Ind.	Opp.	Nom.
Argenteuil	Hon. J. J. C. Abbott.	1	0	0	
Bagot	P. S. Gendron	1	0	0	
"	M. Forsyth	0	0	1	
Beauce	G. H. Pozer	0	0	1	
Beauharnois	M. Cayley	1	0	0	
Bellechasse	A. Caron	1	0	0	
"	M. Fournier	0	0	1	
Berthier	A. H. Paquet	0	0	1	
Bonaventure	T. Robitaille	1	0	0	
Brome	Carter	1	0	0	
Chambly	Benoit	1	0	0	
"	Dr. DeGrosbois	0	0	1	
Champlain	Hon. J. Ross	1	0	0	
"	Trudel	1	0	0	
Charlevoix	S. X. Cimon	1	0	0	
"	Tremblay	0	0	1	
Chateauguay	Hon. L. H. Holton	0	0	1	
Chicoutimi	D. Price	1	0	0	
Compton	Hon. Pope	1	0	0	
Deux-Montagnes	Daoust	1	0	0	
"	Provost	0	1	0	
Dorchester	Hon. M. Langevin	1	0	0	
Drummond	Préfontaine	1	0	0	
"	Tessier	0	1	0	
"	Laurier	0	0	1	
Gaspé	P. Fortin	1	0	0	
Iberville	Béhard	0	0	1	
Jacques-Cartier	Girouard	1	0	0	
"	Laflamme	0	0	1	
Joliette	Baby	1	0	0	
Kamouraska	Routhier	1	0	0	
"	Pellier	0	0	1	
Laprairie	Pinsonneault	1	0	0	
L'Assomption	Hon. L. Archambeault	1	0	0	
"	Alex. Archambeault	0	0	1	
Laval	H. Bellerose	1	0	0	
Lévis	J. G. Blanchet	1	0	0	
"	L. H. Fréchette	0	0	1	
L'Islet	B. Pouliot	1	0	0	
Lotbinière	H. G. Joly	0	0	1	
Maskinongé	G. Caron	1	0	0	
"	Boyer	0	0	1	
Mégantic	Grant	1	0	0	
Missisquoi	Baker	1	0	0	
"	Kay	0	0	1	
Montmagny	Hon. M. Beaubien	1	0	0	
"	Taschereau	0	0	1	
Montmorency	J. Langlois	1	0	0	
"	Larue	0	0	1	
Montréal-Est	Sir G. E. Cartier	1	0	0	
"	L. A. Jetté	0	0	1	
"	Centre M. P. Ryan	1	0	0	
"	Ouest Drummond	1	0	0	
"	John Young	0	0	1	
Naperville	Coupal	0	0	1	
Nicelet	J. Gaudet	1	0	0	
Ottawa (comté)	Wright	1	0	0	
Pontiac	Heath	1	0	0	
Portneuf	Brousseau	1	0	0	
Québec-Centre	H. M. Cauchon	1	0	0	
"	M. Ross	0	1	0	
"	Est. Tourangeau	1	0	0	
"	Ouest. McGreevey	1	0	0	
"	O'Farrell	0	0	1	
"	(comté) Hon. J. O. Cheveau	1	0	0	
"	Hearn	0	0	1	
Richelieu	Mathieu	1	0	0	
"	Barthe	1	0	0	
Richmond	Graham	1	0	0	
"	Jones	0	0	1	
Rimouski	Sylvain	1	0	0	
Rouville	Mercier	0	1	0	
"	Cheval	0	0	1	
St. Hyacinthe	Delorme	0	0	1	
St. Jean	Bourassa	0	0	1	
Sherbrooke	Brooks	1	0	0	
Soulanges	Lanthier	0	1	0	
Témiscouata	Bertrand	1	0	0	
Terrebonne	R. Masson	1	0	0	
Trois-Rivières	McDougall	1	0	0	
Vaudreuil	Mongenais	1	0	0	
"	Harwood	1	0	0	
Verchères	Geoffrion	0	0	1	

Depuis que ce tableau est fait, M. Delorme, de St. Hyacinthe, a un adversaire dans la personne de M. Dunn, et M. Raoul de Beaujeu se présente contre M. Lanthier, à Soulanges.

Dans Rouville, M. Mercier fait la lutte contre M. Cheval.

Que M. Mercier soit ce qu'il voudra en politique nous faisons des vœux pour son élection. Si M. Cheval avait autant de patriotisme qu'il le dit, il se retirerait devant un candidat sérieux, il serait heureux même de céder le pas à un jeune homme de talent et d'avenir. Les électeurs de Rouville ont déjà préféré M. Robert à M. Rainville, nous espérons qu'à cette faute impardonnable, ils ne joindront pas celle de préférer M. Cheval à M. Mercier.

Mais est-ce qu'il n'y a plus dans ce comté une étincelle du patriotisme et du bon sens qui le distinguaient autrefois. Est-ce que les électeurs de Rouville sont devenus si indifférents sous le rapport de l'honneur du comté et des intérêts du pays, qu'ils ne s'occupent pas de savoir comment ils sont représentés.

Il en est de M. Cheval comme de quelques autres députés qui ne manquent pas d'intelligence, mais qui sont parfaitement inutiles en Chambre. Parce qu'ils ont du verbiage sur les hustings et qu'ils peuvent même comme on dit, embêter un homme instruit, par des choses déplacées et indignes d'hommes sérieux, le peuple qu'ils flattent les croit en état de rendre service à leur pays.

On est surpris quelquefois de voir que le peuple canadien ne comprend pas beaucoup les questions politiques, comment veut-on qu'il les comprenne, quand il a de pareils représentants pour les lui expliquer.

Est-ce que le Bas-Canada n'est pas convaincu qu'il est temps qu'il mette à leur place tous ces candidats inutiles qui s'offrent à lui? Est-ce qu'il ne trouve pas que la situation du pays demande que nos intérêts religieux, nationaux et matériels soient confiés à des hommes capables de les défendre?

Est-ce qu'on ne s'aperçoit pas que notre rôle dans la Confédération va devenir complètement insignifiant, si nous n'envoyons pas dans la Chambre fédérale des hommes qui puissent tenir tête aux députés des autres provinces?

Qu'ont fait depuis longtemps tous ces députés élus on ne sait trop pourquoi, souvent pour la seule raison qu'ils sont du comté ou habitants, qu'ont-ils fait pour arrêter l'émigration qui nous dévore, et rétablir notre influence qui diminue? Ont-ils jamais exprimé une idée utile, indiqué un remède, démontré les besoins du Bas-Canada?

Mais si le peuple ne se sert des droits sacrés que lui donne la constitution, que pour élire des hommes incapables de conduire les affaires du pays, qu'on le lui enlève ce droit! Croit-on que les gens intelligents et instruits consentiraient, dans n'importe quel pays du monde, à être gouvernés par des hommes semblables? Si le gouvernement constitutionnel n'avait pour résultat que de mettre la queue à la place de la tête, de remplacer le mérite par l'audace, il faudrait renoncer le plus tôt possible à ce régime politique.

Mais non, espérons que le patriotisme et le bon sens dissiperont cet aveuglement d'un moment et que le peuple recouvrant son patriotisme d'autrefois se fera un devoir d'élire des hommes de talent et d'éducation, lorsqu'il aura la chance d'en avoir, car ce ne sont pas tous les hommes de mérite qui consentent à se présenter maintenant, et si les choses continuent, ils consentiront encore bien moins à l'avenir.

Eh! comment un homme qui ne va en Chambre que dans le but de servir son pays, peut-il consentir à subir toutes les humiliations et les dépenses qu'on impose aux candidats dans ces tristes temps? Quand on pense qu'il y a certains comtés, des comtés célèbres par leur patriotisme d'autrefois, où des cultivateurs à l'aise vendent leur vote et leur influence pour dix, vingt ou cinquante piastres!

S'il est vrai que les nations catholiques sont toujours punies sévèrement, lorsqu'elles cessent de marcher dans la bonne voie, s'il est vrai surtout que la nation française est d'autant plus punie, quand elle pêche qu'elle a eu plus de faveurs et de grâces, à quoi ne pouvons-nous pas nous attendre?

Autrefois, nous avions moins d'hommes instruits, et cependant nous étions mieux représentés, car dans ce temps-là, on ne s'était pas encore mis dans la tête qu'il suffisait de faire des bouffonneries sur un husting pour faire un bon député. On courait en quelque sorte après les hommes de mérite, on était fier d'avoir pour membre, un Papineau, un Lafontaine, un Morin, un Vallières, un Bourdage, un Cuvillier, etc., etc. Aujourd'hui, on se contente d'avoir des représentants qui passent les sessions à fumer, boire et dormir. Aussi, un journaliste du Haut-Canada nous disait avec un sourire moqueur: est-ce que vous ne pouvez pas envoyer en Chambre quelque chose de mieux que cela?

Mais que faire, il y a des comtés où il suffit qu'un homme ait du talent pour qu'on se défie de lui.

Nous nous exposons à froisser bien des susceptibilités, mais le pays avant tout. Il est temps qu'on dise ces vérités.

L. O. DAVID.

M. CRÉMAZIE.

Québec vient de perdre l'un de ses meilleurs et plus distingués citoyens, M. Jacques Crémazie, de L'Université-Laval, Recorder, membre du Conseil de l'Instruction Publique et légiste remarquable.

On lit dans le Journal de Québec:

M. Crémazie a publié deux ouvrages beaucoup recherchés des étudiants en droit: Les lois criminelles anglaises et les notions utiles sur les lois civiles et politiques du Canada.

Il tâchait toujours de s'effacer lui-même n'ais, malgré sa modestie il fut fait Recorder de la Cité et membre du conseil de l'Instruction Publique, lors de sa fondation, et en devint le Président après la mort de Sir E. P. Taché.

Modèle d'honnêteté, d'intégrité, de justice et de religion, il siégeait à la cour de Recorder à la satisfaction de tous. Après une carrière de 62 ans, il meurt en laissant une mémoire chère à tous les hommes de bien, bien digne récompense d'une vie consacrée à tous les devoirs du citoyen et du chrétien.

Nous apprenons avec plaisir qu'une plume amie se propose de lui consacrer une notice biographique dans laquelle les belles qualités de ce grand citoyen seront énumérées beaucoup plus au long.

VACCINATION.

Le Dr Coderre de Montréal a mis en brochure ses études sur la vaccination. On sait qu'il est un des adversaires rares dans ce pays de la vaccination. Quoique ses opinions sur cette question soient mal vues, on ne sait pas trop que penser après avoir lu cette brochure. Il est étonnant qu'après tant d'années d'expérience, une pareille question soit discutable. Il est évident dans tous les cas que la vaccination n'est pas infaillible et que souvent elle est dangereuse. Cependant, la majorité des faits et des opinions médicales est encore en faveur de la vaccination. Le travail du savant docteur a du mérite; sur cette question comme sur beaucoup d'autres, le Dr Coderre se distingue par une grande indépendance de pensée.

La science a en lui un serviteur intrépide, il est difficile de ne pas admirer son courage, lors même qu'on ne partage pas ses opinions.

La Compagnie du Richelieu qui se multiplie pour répondre aux besoins et à l'encouragement du public a mis un bateau de jour le Canada, entre Montréal et Québec. C'est une excellente idée. Rien de plus agréable qu'un voyage, le jour, entre Montréal et Québec.

Le dernier numéro de l'Album de la Minerve était magnifiquement réussi. Il contenait une grande quantité de matière à lire et les gravures suivantes:

- Planche de Patrons divers.
- Paletots d'été.
- Formes de pélerines.
- Formes de chapeaux.
- Costume complet pour petit garçon de 6 à 7 ans.
- Planche colorisée—modes.
- Musique: Chemin de fer du Pacifique—(Quadrille), dédié à Sir Georges-Etienne Cartier, baronet, par Jules Hone.

UNE BELLE CÉRÉMONIE.

Dimanche dernier, avait lieu à St. Ursule la bénédiction d'un magnifique calvaire que notre ancien concitoyen, M. Michel Lefebvre vient d'élever sur sa seigneurie.

C'est M. le grand-vicaire Caron qui fit cette bénédiction par une faveur et en vertu d'un pouvoir tout spécial. Tous les prêtres du comté assistaient ou s'étaient fait représenter à cette belle cérémonie. M. L. A. Boyer, candidat pour le comté de Maskinongé y était avec plusieurs amis de Montréal. Inutile de dire que les choses ont été bien faites. M. Lefebvre est digne d'être seigneur par sa libéralité, la distinction de son caractère et la manière avec laquelle il fait les honneurs de sa maison.

NAUFRAGE DU "ADALIA."

On se rappelle que le 24 du mois dernier, ce navire s'échoua sur l'île St. Paul, près du Cap Breton, durant une terrible tempête. Ce dessin a été fait par un des officiers du steamer qui fut chargé d'opérer le sauvetage des passagers du "Adalia."

LES INONDATIONS EN BOHEME.

Durant le mois de mai, la Bohême centrale a été victime de terribles inondations qui ont tout submergé sur une étendue de terre considérable.

Classification des gens de bureaux en quatre espèces.

- 1o Ceux qui savent ce qu'ils signent (*rara avis*);
- 2o. Ceux qui savent où ils doivent signer;
- 3o. Ceux qui ne savent pas où il faut signer et qui disent quand on leur tend la plume: "Où est-ce?"
- 4o. Ceux qui ne savent pas ce qu'on a signé pour eux (très commun).

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort, arrivée dimanche, 21 courant, de Madame J. O. Chalut, de Berthier. Nos condoléances les plus sincères à M. Chalut et à ses enfants.

UNE RECONNAISSANCE

OU

LE SERMENT DU BALAFRÉ.

(Légende du Château-Richer.)

(Suite).

Deux hommes, armés chacun d'un long fusil, débouchent du côté nord de la forêt et s'avancent, avec mille précautions, vers la cime du cap.

Après avoir marché pendant quelque temps dans cette direction, ces hommes s'arrêtent, frappés de stupeur à l'aspect du tableau qui se déroule sous leurs yeux. Ils sont en présence de vieux murs noircis par la fumée et en dedans desquels tourbillonnent, sous le soufflé de la rafale, des tonneaux de cendre !

C'est tout ce qui reste de l'église du Château-Richer !

Pendant plus d'une minute, les deux spectateurs demeurent cloués au sol, immobiles, la bouche béante, ne trouvant pas de mots pour rendre le tumulte de leurs pensées.

Enfin, l'un d'eux se redresse et, frappant du pied avec une indignation douloureuse :

—Malédiction ! dit-il :

—Vengez-vous ! répond l'autre comme un écho.

—Horrible ! reprend le plus jeune.

—Vandalisme ! continue son laconique compagnon.

—Tonnerre ! je m'en doutais pourtant, fait avec colère le jeune homme, que le lecteur a déjà sans doute, reconnu pour Gravelle. Ah ! si j'avais suivi ma première inspiration, ils n'auraient pas brûlé ainsi notre église en laches.

—De quelles inspiration veux-tu parler ?

—Mais, mille carcasses ! de celle que j'ai eue de les en empêcher en temps et lieux.

—Folie ! folie ! mon cher : ils étaient les plus forts.

Gravelle ne pouvait comprendre qu'on dût quelquefois céder devant la force. Aussi n'avait-il quitté le village, lors de l'arrivée des Anglais, que vaincu par les prières de ses camarades. « Mais, au moins, défendons-nous un peu pour la forme. » Telle avait été sa réponse aux instances des vieillards.

Il reprit donc :

—« Comment, c'est folie de défendre le lieu où sont nos plus chers souvenirs ! c'est folie de vouloir empêcher sa maison d'être brûlée par des incendiaires ! c'est folie de protéger, les armes à la main, son église contre des enfonceurs de portes ouvertes !... Allons donc, le Balafré, crois-tu, avec tes raisonnements et tes subtilités, pouvoir me prouver que le blanc est noir ?

..... Non ! non ! il fallait vous embusquer partout, vous retrancher derrière chaque arbre, chaque saillie de rocher, et les fusiller, les fusiller sans relâche, ces bandits !

—Tu as peut-être raison, fit en se grattant le Balafré. Mais... il est encore temps... du moins, de nous venger.

—Oui, je t'en souhaite ! il y a probablement plusieurs jours que les corbeaux sont envolés.

—Partis, tu crois ?

—Hé ! penses-tu donc que les *goddem* ont eu trop de toutes leurs forces pour le combat de ce matin ?

—Ah ! pour ça, non ! répondit avec conviction l'interlocuteur de Gravelle.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel les deux amis firent chacun mille suppositions pour justifier la présence des ennemis dans leur paroisse. Enfin, de guerre lasse, ils se résignèrent à être convaincus que les Anglais ne pouvaient plus être décampés.

—« Sacrédié ! plus j'y pense, plus ça me chiffonne que les montrant... (1) nous aient brûlé la politesse. Il me semble que ça me remettrait les nerfs de faire parler à leurs oreilles ma bonne *Jacqueline*, dit enfin le Balafré, en frappant sur le canon de son long fusil de chasse.

—Et moi donc ? j'en pleurerais, mon vieux ; fit Gravelle, les poings serrés.

—Si nous étions descendus il y a quatre ou cinq jours, hein ?

—Ah ! oui, nous les aurions trouvés. J'en ai parlé plusieurs fois, mais on m'a toujours empêché. Maintenant... attrappe l'Anglais, si tu peux !

—Bah ! ils sont allés se faire *rosser* à Québec ; ça revient au même.

—Dieu veuille qu'ils soient arrivés à temps ! car, en dépit des pressentiments du père Jean, je ne crois pas que nos troupes aient été battus. — Battus ?... crrrrdié ! ça serait du neuf, par exemple !

Ainsi devaient les deux pauvres miliciens, trop confiants dans le courage de leurs compatriotes pour redouter le résultat de la bataille du matin.

Et, à cette heure même, les débris de l'armée de Montcalm renaient péniblement dans Québec, avec leur brave général blessé à mort, et se disposaient à cette fatale retraite sur Jacques-Cartier, qui valut aux Anglais la possession de la ville, cinq jours plus tard.

(1) Le détachement qui fut envoyé pour incendier et saouler la côte de Beauport était composé de soldats du 78^e Highlanders, sous les ordres du fameux Montgomery, alors capitaine. Or, chacun sait que l'uniforme de ces descendants des terribles *Picots* est des plus... écourtés : ce qui explique suffisamment l'épithète énergique de *Balafré*.

—Dans tous les cas, fit brusquement Gravelle, allons visiter leur *repaire*.

—Oui, c'est ça, allons.

Les deux hommes examinèrent soigneusement les amorces de leur fusils, qu'ils jetèrent sur leur épaule, et prirent rapidement la direction de l'ouest.

VI.

Nos explorateurs s'engagèrent dans un sentier de pied, tracé au milieu des cèdres et des sapins. Ce sentier allait aboutir, après deux arpents de parcours, à un chemin de charrette qui, lui, se dirigeait du nord au sud ; de là, adoucissant la pente abrupte de la falaise par une descente oblique, cette dernière route, ombragée de chaque côté par d'épais massifs d'arbres, allait se marier au chemin royal, à quelques perches à l'ouest du couvent de la parpisse.

Ce couvent—la seule bâtisse épargnée par les farouches incendiaires—était et est encore aujourd'hui une vaste construction en pierre grise, à trois étages, avec un sous-sol, voûtes de sûreté, etc.

Le soir lorsque la lune projette ses reflets blafards sur ses faces noircies par les ravages de deux siècles et que les lumières intérieures font vaciller leurs tremblotantes lueurs à travers les carreaux de ses hautes fenêtres, ce grand édifice grisé qui se détache, sombre et massif, à quelques pieds de la mer, est vraiment pittoresque à contempler.

L'imagination, suivant la pente de la rêverie, se reporte vers ces vieux castels de la Bretagne ou de la Basse-Normandie, dont les murailles sont caressées deux fois le jour, par les grandes vagues de l'Océan ! (1)

C'était là ce que Gravelle appelait le *repaire* des Anglais ; car, personne, dans les bois, ne doutait que les ennemis n'eussent choisi cette vaste et confortable bâtisse pour en faire leur quartier-général.

Rien de navrant comme le spectacle qui s'offrit aux regards des deux amis, lorsqu'ils débouchèrent dans le chemin royal !

A droite et à gauche, tant loin que la vue pouvait embrasser, des murs à moitié écroulés, des cheminées noircies et nues, se dressant au milieu des décombres comme des monuments funèbres, des dunes de cendres et de briques, des poutres enchevêtrées, des débris de meubles... une scène de désolation impossible à décrire !

Seul, presque en face, le couvent était debout, dominant de ses hauts pignons ces ruines désolées.

Gravelle et le Balafré s'étaient arrêtés, stupéfaits. Pas un mot, pas une exclamation ! La commotion était trop forte, et la colère se trouvait refoulée par la douleur. Seulement, ils se serrèrent silencieusement la main et, sans chercher à essuyer les larmes qui glissaient sur leurs joues hâlées, ils contemplèrent quelque temps la scène.

—Vois-tu, dit enfin Gravelle en montrant à droite, vois-tu la cheminée de ma maison ?

—Tiens, oui, je reconnais la place. Mais, moi, j'ai beau chercher, je ne distingue aucun vestige de ma cabane : tout a flambé comme de la paille !

—Ils connaissent leur métier, va.

—Les bandits !

—Viens-tu ?

—Oui, allons, mon vieux.

Après ce court colloque, les deux hommes traversèrent le chemin et se faufilèrent le long des arbres contigus au couvent.

Là, ils écoutèrent pendant quelques minutes ; mais comme aucun bruit annonçant la présence d'êtres humains ne se faisait entendre, ils se décidèrent enfin à entrer.

Ce fut Gravelle qui ouvrit la porte.

A peine eut-il glissé sa tête dans l'entrebailllement, qu'il se rejeta vivement en arrière, pendant que des cris, des juréments, des bruits d'armes se faisaient entendre dans l'intérieur.

—Vite, détalons : c'est plein de montrant... là-dedans, dit-il à l'oreille du Balafré, qu'il avait failli culbuter.

—Vraiment ?

—Oui. Chacun notre côté : le rendez-vous au Gros-Pin !

Et les deux hommes de filer !

Gravelle, qui courait comme un lévrier, prit à droit, poursuivi un peu hardiment par quelques soldats, qui lui envoyèrent cinq ou six balles inutiles et l'abandonnèrent bientôt—non sans entendre, pourtant, siffler à leurs oreilles le plomb canadien.

Quant au Balafré, confiant dans la solidité de ses jarrêts, il piqua droit devant lui, dans la direction de la falaise, et commença à l'escalader. Son intention était—une fois parvenu au sommet, et hors d'atteinte—de faire babillarder sa *Jacqueline* tout à son aise. Mais, malheureusement, à cet endroit, la côte était terriblement à pic, et une branche à laquelle s'était cramponné le pauvre homme, près d'atteindre le revêtement, s'étant rompue, il dégringola comme une masse et tomba, pour ainsi dire, dans les bras des Anglais.

Un hurra formidable accompagna cette chute et vingt mains vigoureuses s'abattirent sur le Balafré.

Il n'eut pas le temps de revenir de son

(1) Depuis une couple d'années, le couvent du Château-Richer a perdu cette physionomie sévère et un peu féodale. On l'a habillé à la moderne ; et, ainsi rajouté, il faudrait probablement avoir une imagination très... poétique pour rêver, en le voyant, aux antiques châteaux des bords de l'Océan !

étourdissement, que déjà il était solidement garrotté et transporté au couvent.

VII.

Les militaires ont quelquefois de bons moments.

Le jour du 13 septembre, les Highlanders étaient d'une gaieté folle, et il fallait voir comme ces épais montagnards s'en donnaient sur le compte du malheureux prisonnier, couché sans cérémonie au milieu de la salle où se prélassaient ces messieurs.

Les lazzi sortaient drus de leurs larges bouches. Chacun faisait assaut d'esprit. C'est qu'aussi le sergent (1)—espèce de vieux soudard, poilu jusque dans les yeux—en distribuait de beaux et de béats sourires à ceux qui montraient le plus de verve !

—Le gaillard en a-t-il fait un plongeon, disait l'un.

—Un vrai saut de carpe ! répondait un autre.

—Une succession de pirouettes !

—Et de sauts périlleux !

—S'il n'a pas les reins cassés, c'est le diable !

—Est-ce que c'est bâti comme les autres ; ces mangeurs de grenouilles là ?

Et bien d'autres saillies *ejusdem farinae*, saupoudrées du gros sel de la soldatesque.

Le sergent poilu jetait, de temps à autres, au milieu de cette *fricassée* de bons mots, des *ah ! ah ! ah !* retentissants comme des coups de canon.

Enfin, quand la provision d'esprit de messieurs les militaires fut épuisée—ce qui prit du temps—un des sages de la bande demanda :

—Maintenant, qu'allons-nous faire de ce sal-timbanque ?

—Il faut le pendre.

—Le brûler.

—L'écorcher.

—Non, non, l'affaire est de le scalper et de le renvoyer parmi les siens, sans chapeau, la tête chauve comme un genou.

—J'ai mieux : faisons-le s'asseoir pendant quelques jours, sur la flèche du clocher. S'il trouve le siège moelleux, on l'y laissera.

—Ou bien, mettons-le au blanc, à cinq cents verges, et faisons-lui des *bull-eyes* sur le ventre.

À chacune de ces propositions, le sergent-ours faisait un hochement de tête, qui voulait dire « Il y a mieux que cela ! il y a mieux que cela ! »

Et il ruminait, tout en tirant de son brûle-gueule d'épouvantables nuages de fumée.

Il était bien perplexé, le pauvre sergent. En effet, sa dignité ne lui permettait pas d'accepter les suggestions de ses subordonnés... et, *by Jove !* aucune idée, malheureusement, ne se faisait jour à travers son lourd cerveau.

Voyant l'inutilité de ses efforts, le vieux roué fit le magnanime.

—Bah ! dit-il, fouettez-moi donc cet étourneau, pour lui apprendre à ne plus faire le curieux, et renvoyez-le à ses grenouilles.

Malgré leur répugnance à se ranger d'un avis si bénin, les soldats, en habits courtisane ne laissant rien percer de leur désappointement et crièrent en chœur : « Le sergent à raison ! le sergent à raison ! »

Les plus mécontents vociféraient même plus fort que les autres.

Pendant que nos bons Écossais, comme un essaim de joyeux écoliers, s'éparpillaient dans le jardin du couvent pour faire les apprêts de la fête, disons un mot de ce pauvre Balafré, qui, garrotté et sanglant, attend stoïquement, sur le carreau nu, le sort qu'on lui réserve.

VIII.

Louis Bois, surnommé le *Balafré*, était un grand gaillard de six pieds au moins et âgé d'une quarantaine d'années.

Vous auriez pu parcourir toutes les contrées que possédait alors, en Amérique, Sa Majesté le roi Louis XV, avant de rencontrer une figure pareille à la sienne.

C'était un type d'une saisissante originalité.

Le front était haut, étroit et fortement bombé ; les yeux gris, ombragés de cils d'une longueur incroyable et protégés par des sourcils brunis, comme s'ils eussent été faits en deux seuls coups de pinceau ; le nez fort, long et courbé en dos de chameau ; on lui aurait trouvé la bouche grande, si elle n'eût été entièrement cachée sous des moustaches rousseâtres et épaisses à plaisir ; le reste du visage était mince, effilé, creusé déjà de fortes rides et parsemé d'oasis de poils blancs.

Cette figure maigre, jaune, hâlée, et hérissée comme je viens de le dire, n'avait pourtant rien de féroce. Elle respirait, au contraire, un air de simplicité naïve et de bonté franche qui attirait de suite la sympathie. On sentait, sous cette trogne rébarbative, tous les bons instincts, toutes les pensées généreuses fermenter librement. Il y avait dans toute la personne de ce grand diable un je ne sais quoi qui voulait dire, comme la devise des *Sala-berry* : « Mercy à faible, force à superbe ! »

Aussi modeste que complaisant parmi les siens, qu'il était terrible sur le champ de bataille, en face de l'ennemi, Louis Bois était aimé de tous ceux qui le connaissaient—et qui ne connaissaient un peu le Balafré ?

Dès l'âge de quinze ans, maître Bois courait déjà les aventures. A vingt-cinq ans, il était

(1) Les officiers étaient absents, en quête de nouvelles sur le combat du matin.

à peu près aussi sauvage que le plus endiablé *Peau-Rouge*, courant bois et plaines, vêtu de peaux disparates, campant à la manière indienne, se nourrissant de sa chasse et parlant cinq ou six des principaux idiomes sauvages.

Il revint alors au pays et prit part aux principaux combats qui se livrèrent entre Français et Anglais durant la dernière guerre.

Une chose qui intriguait singulièrement Bois, c'est qu'il ne pouvait assister à aucune rencontre, sans en rapporter quelque blessure, légère ou grave. Du reste, il en revenait toujours et ça n'y paraissait guère longtemps. Mais tout de même, ça l'agaçait de se voir ainsi trouver comme une pelote à épingles.

À la Monongahéla, où il reçut un magnifique coup de sabre en pleine figure, il se facha tout de bon.

—« Ah ! ça, hurla-t-il, chien d'Anglais, ne pouvais-tu pas me tuer d'un coup de pointe, plutôt que de me défigurer ainsi... moi qui ne suis pas déjà trop beau ? »

Et, furieux, il assomma le maladroit.

Depuis la bataille de Montmorency, où le Balafré avait tué dix canoniers anglais sur leurs pièces et où il ne perdit qu'un bout d'oreille, emporté par une balle, notre héros, licencié pour le temps de la moisson, vivait fort simplement, avec sa vieille mère, dans une maisonnette-cabane, au Château-Richer.

À l'arrivée des Anglais, il se retira, comme les autres, dans les bois, où son habileté pour la chasse fut largement mise à contribution et ne fut pas d'un mince secours pour les nécessiteux.

C'est là que nous avons fait sa connaissance.

(A continuer.)

VINCESLAS EUGÈNE DICK.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS
Chapeaux de Panama et vos chapeaux de paille proprement nettoyés et garnis, allez au

No. 696, RUE CRAIG,

Et ayez-les arrangés de suite par
G. E. SIEGARS,

Successeur de G. W. Ketchum.

3-26 d

REMEDES

OU

Dr. J. A. CREVIER.

GRANDES DECOUVERTES!!!

L'ANTI-CHOLÉRIQUE

LE SEUL SPÉCIFIQUE connu contre le Choléra, et toute espèce de Diarrhée, dérangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.

Prix..... 50c la bouteille.

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Prix..... \$1.00 la bouteille.

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Prix..... \$1.00 la bouteille.

S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

No. 44, Rue Bonsecours.

Montréal.

Une réduction libérale sera faite au commerce. 3-25 f

A. PILON & CIE.

ETABLISSEMENT NOUVEAU,

381½—RUE ST. CATHERINE.—381½

A l'Enseigne de la Boule Verte.

MAGASIN de marchandises sèches, de mode et de fantaisie. Assortiment de premier choix. 3-24 m

LAURECELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 303, RUE NOTRE-DAME.

3-31a

AVIS.

LES ABONNÉS de l'Opinion Publique trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix au Nouveau magasin de

DAMIEN & DESCOTES.

3-24 l

529½—RUE CRAIG—529½

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,

144 Rue St. Laurent,

MONTREAL.

3-25a

(Établi en 1859.)

FERD. GAGNON,
Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 25 JUILLET, 1872.

AU FIL DE LA PLUME.

L'effervescence politique est à son comble ; les démocrates ayant adopté la *platform* ou programme et les candidats de la Convention de Cincinnati. Déjà, on appelle les conventions de comté, on forme des clubs, on s'organise de toute part. Ici, contrairement à l'apathie qui domine en pareilles circonstances, dans la Province de Québec, tous les citoyens se font un devoir de prendre part aux élections. Le politique, l'homme d'affaires, l'homme de profession, l'ouvrier, etc., etc., tous lisent et commentent les actes des gouvernants et des hommes publics. Le cultivateur, qui, chez nous n'est bien souvent, que le jouet des orateurs de tréteaux et qui, malheureusement trop souvent encore, donne quelquefois son vote sans connaître les antécédents, les opinions et les talents de son candidat, le cultivateur est ici tout aussi éclairé que l'homme des villes, sur l'administration de la chose publique. Lisant un ou plusieurs journaux, il suit le cours des événements, et comprend ses devoirs d'électeur et de citoyen, lorsque le temps est venu de les exercer.

Cette fièvre politique, fièvre salutaire au bien-être de la République, s'étend jusqu'à l'enfant. Passez dans les villes américaines, voyez cet enfant de dix ans, qui porte sur le revers de son gilet, un médaillon où se trouve les portraits des candidats à la présidence, demandez-lui ce que ce médaillon signifie, il vous dira, avec feu, qu'il est républicain ou démocrate, il vous quittera en donnant deux ou trois vivats pour Grant ou Greely. Voyez encore cette troupe de gamins, qu'on appelle ici "la jeune Amérique," ils portent des drapeaux étoilés, et jouent de la trompette. Demandez-leur la cause de ce bruit, ils vous répondront que c'est la fête de l'Indépendance, interrogez-les sur les événements de la Révolution, ils vous diront que Washington est le père de la patrie, ils vous raconteront les batailles de Bunker Hill et de Lexington, puis ils continueront leur marche en chantant le "Star Spangled Banner." Nous devons l'avouer, l'éducation civique de l'enfant est plus soignée ici que chez nous. Aussi lorsque le jeune homme revêt la robe prétexte, il est en état de rendre service à son pays, par un vote éclairé.

Ce n'est pas à dire toutefois, que la corruption n'existe par ici ; elle règne en permanence. Ce ne sont pas les classes pauvres qui succombent à la tentation, ce sont les politiques eux-mêmes. L'influence commence à se monopoliser ; tous les jours, ce symptôme de décadence dans une république, s'accroît de plus en plus. Les grandes influences cherchent et réussissent presque toujours à corrompre les petites influences, dont les intérêts avec la masse sont plus en vue et plus à la portée d'agir sur l'urne électorale.

Un grand nombre d'américains, qui regardent d'un œil observateur, cette corruption exercée par l'influence monopolisée, croient voir là des germes de dissolution pour l'avenir de la République.

Déjà dans les grandes villes américaines, l'aristocratie trône en souveraine. Laissez grandir le dollar, laissez-le prendre de la consistance, quand il aura passé des mains pour s'accumuler dans les coffres de quelques particuliers, l'avenir de la République sera sérieusement menacé, et des idées monarchiques verront le jour dans la patrie de Washington. Les institutions républicaines trouveront alors leurs plus énergiques défenseurs parmi les catholiques ; car pauvres, travailleurs, ces derniers, auront encore foi et confiance dans les principes d'égalité et de fraternité qui ont fait pendant longtemps la gloire de cette république ; les plus nombreux alors, si le mouvement catholique continue, ils sauront en imposer aux chefs de file aristocrate et conserver les institutions démocratiques.

Nous allons avoir les cartes-poste, nous aussi. Elles seront prêtes dans deux mois. Il ne nous manque plus que le système des mandats sur la poste avec le Canada, et des maîtres de poste plus obligeants pour les canadiens.

La bande de la Garde Républicaine a été l'objet d'une belle démonstration le 5 Juillet à Marlborough. La société St. Jean-Baptiste de l'endroit, et la fanfare canadienne, suivis des sociétés étrangères, escortèrent la bande française à l'Hotel-de-Ville, où un joli concert fit l'admiration de la foule. Un grand banquet eut lieu ensuite, où de nombreux et éloquentes discours soulevèrent l'enthousiasme et les applaudissements.

Il y a quelques jours, la bande Irlandaise a reçu les mêmes honneurs de la part des Irlandais de Marlborough. Les Canadiens de Marlborough ont su faire honneur au nom Canadien dans cette circonstance. C'est sur leur invitation spéciale, que la fanfare de la Garde Républicaine a visité Marlborough.

Dans mon dernier article, il s'est glissé des erreurs typographiques que je tiens à corriger. Au lieu de "ce que je viens de dire au *Journal de Québec* n'a été que trop loin, et peut s'appliquer avec plus de droit encore à M. J. B. Richard, etc., etc.," il faut lire "ce que je viens de dire au *Journal de Québec*, qui n'a été que trop loin, peut s'appliquer avec plus de droit encore etc., etc.," au lieu de tuiles mal équarrées, lisez mal équarries.

FERD. GAGNON.

NOBLESSE.—Un sot de bonne maison reprochant à un vilain la bassesse de sa naissance : "Je serai le premier de ma race, dit-il, et toi le dernier de la tienne."

NOUVELLES GÉNÉRALES.

S'il faut en croire une lettre de Londres, le fameux docteur Livingston serait marié avec une princesse Africaine et ne tiendrait pas à revenir en Europe.

A une réception des artistes du Jubilé, dans la salle des journalistes, au colisée, il y eut une scène qui fit une véritable impression sur les spectateurs. On chantait le *Home Sweet Home*, quand M. Godfrey, le directeur de la bande anglaise s'avança au milieu du clergé et prit les mains de MM. Soro et Paulus, le premier directeur de la bande française. Ces trois artistes se tinrent longtemps embrassés aux applaudissements de la foule pr sente. Ceci se passait au *Jubilé de la l'air*, il ne faut pas l'oublier.

Le 7 juillet, John Fallen et Cornelius Leary, deux bouchers de Hoboken, se sont battus avec des couteaux de boucherie. Fallen a eu les boyaux ouverts, il en est mort. Leary a pris la fuite, mais ses blessures sont mortelles, il devra en mourir.

Toujours la bande Lynch ! On vient d'arracher deux prisonniers de la géole de Selina, Ohio, et de les pendre à des arbres.

Le chef de police de Lowell est à la poursuite d'un jeune homme de 22 ans, du nom de David Copp, le jeune mormon vient d'abandonner sa cinquième épouse vivante à Lowell.

Parmi les bureaux de poste récemment établis dans les territoires, on trouve les noms suivants : Titi, Tato, Why Not, Snowshoes, Overalls, Lookout, Sorel Horse, Back Bone.

Pour peu que la température recontinue, M. Fahrenheit devra ajouter un second étage et des mansardes à son thermomètre.

Une maison appartenant à Edouard Allard, de Bedford, Mass, est devenue la proie des flammes, il y a huit jours. Pertes \$800—Assurance \$400.

SUICIDE.—M. Alfred Dusenberry s'est donné la mort d'un coup de pistolet dans la tempe, avant-hier, vers 8½ heures, en son domicile, n. 127 Walverley Place. M. Dusenberry était âgé de 47 ans et avait une fortune considérable ; il avait exercé autrefois la profession d'homme de loi. Marié, mais séparé de sa femme, il vivait depuis onze ans avec une personne nommée Sarah Jane Brown.

Dans l'enquête devant le coroner, Sarah Jane Brown a dit que Dusenberry étant rentré ivre jeudi soir, elle lui avait dit de ne plus vouloir vivre avec un homme qui s'enivrait et était sortie en lui annonçant qu'elle enverrait prendre ses effets le lendemain.—Vous feriez mieux de les emporter avec vous, répondit-il, car vous ne me reverrez plus quand vous reviendrez. Sarah n'attachait pas d'importance à ces paroles, mais à peine avait-elle franchi la porte de la chambre que le bruit d'une détonation la fit revenir sur ses pas. Elle trouva Dusenberry, étendu sur le parquet, baigné dans son sang, et envoya quérir un médecin.

Le seul autre témoin entendu, l'ex-juge William Dusenberry, frère du défunt, déclare qu'il avait vu son frère pour la dernière fois jeudi à 3 heures de l'après-midi. A ce moment, il était fort gai et ne semblait pas avoir bu.

Le verdict du jury déclare que Alfred Dusenberry a commis un suicide en se tirant un coup de pistolet dans la tempe droite.

DOUBLE EXÉCUTION.

Les frères Columbus et Govan Adair ont été pendus le 22 courant dans la prison d'Hendersonville (Caroline-du-Nord). Nous avons donné à l'époque les détails du crim e atroce qui a motivé leur condamnation, mais il y a assez longtemps pour que les lecteurs en aient perdu tout souvenir, et nous croyons devoir rappeler les faits.

Dans le comté de Rutherford (Caroline-du-Nord) demeurait une honnête famille de mulâtres composée des personnes suivantes : Silas Weston ; sa femme, Polly Weston ; leurs trois enfants, dont l'un, à l'époque dont il s'agit, était encore à la mamelle, et dont les deux autres étaient âgés de 6 et 8 ans ; enfin Williams Steadman, âgé de 12 ans, enfant d'un premier mariage de madame Weston.

Le 26 avril 1871, vers 1 heure du matin, les Weston étant tous dans la salle commune, et ils venaient d'achever de souper, le chien se mit à aboyer avec fureur dans la cour. Madame Weston appliqua l'œil à une fente assez large existant entre les planches de la porte, pour voir ce qui se passait. Presqu'aussitôt elle eut les yeux brûlés par la poudre d'un coup de feu tiré du dehors, et elle se retira vivement en criant : "Silas, je suis tuée. Dieu est pitié de moi !" Comme elle achevait de prononcer ces mots, la porte fut enfoncée, plusieurs individus firent irruption dans la salle en tirant des coups de revolver. Silas Weston, ses deux enfants et celui du premier lit de sa femme furent tués presque instantanément. Mme Weston et son nourrisson restaient seuls vivants. Un des assassins appliqua son pistolet sur la tête de la mère et lâcha la détente ; mais le coup ayant raté, il cribla cette malheureuse de coups de couteau, pendant qu'un de ses camarades avait le monstrueux courage d'ouvrir avec son couteau la gorge du baby, qui souriait en lui tendant les bras.

Croyant leurs six victimes mortes, les assassins poussèrent les corps sous un lit, entassèrent dessus et autour des objets combustibles, y mirent le feu et se retirèrent, bien convaincus que l'incendie ferait disparaître toutes traces de leurs forfaits.

Cependant Mme Weston n'était qu'évanouie. La douleur la fit revenir à elle quand les flammes atteignirent sa chevelure, et en même temps elle sentit que le baby qu'elle n'avait cessé de serrer sur son cœur respirait encore. Rassemblant alors toutes ses forces, elle constata que ses autres enfants et son mari étaient bien morts, "leur dit adieu," comme elle l'a raconté plus tard, et s'élança dehors son précieux fardeau entre les bras. Le corps criblé de coups de couteau et en partie brûlé, elle eut l'énergie surhumaine de faire dans les ténèbres un long trajet pour se rendre dans la demeure d'une famille de ses amies, où elle raconta ce qui était arrivé, en révélant les noms des coupables, car elle les avait tous reconnus, ceux-ci, bien persuadés qu'aucun des Weston ne survivrait à cette nuit fatale, n'ayant pas pris la peine de se déguiser.

Dans la matinée du lendemain, la police, armée d'un affidavit de Polly Weston, arrêta trois des assassins, les deux frères Adair et un nommé Martin Baynard. En entendant lecture de l'affidavit signé par Polly Weston, l'un des prisonniers, Columbus Adair, ne put contenir sa surprise et commit l'imprudance de s'écrier : "Grand Dieu ! elle n'est donc pas morte ? Vit-on jamais chose semblable ?"

Traduits en jugement, les trois misérables furent condamnés à mort. En résumant les circonstances du crime, le juge président la cour adressa quelques paroles indignées à Columbus Adair qui avait plongé son couteau dans le cou de l'enfant à la mamelle.

"Les témoignages prouvent, lui dit-il, que le baby, trop petit pour marcher, que vous avez pris dans vos bras pour l'égorger, vous regardait en face, Columbus Adair, et qu'il souriait quand vous avez levé le couteau, et vous tendait ensuite ses petites mains d'un air suppliant. Ce crime est le plus hideux dont on ait jamais entendu parler ; il serait incroyable, si la triste réalité n'était là, sous nos yeux ; oui, tel est le crime que vous avez ôsez commettre pendant cette nuit sombre et pluvieuse du 26 avril."

Pendant le jugement et après leur condamnation, les trois prisonniers soutinrent qu'ils étaient innocents. Mais quelques jours après, l'un deux, Martin Baynard, fit des aveux complets et confirma de tous points l'exactitude du récit de Polly Weston. A raison de cette confession, le gouverneur accorda à son auteur un sursis jusqu'au 18 octobre prochain, et voilà comment il se fait que, le 12 courant, l'échafaud n'a reçu que deux des trois proies qui lui étaient destinées.

Les deux frères Adair sont morts avec courage et en persistant jusqu'à la fin dans leur protestation d'innocence. A les en croire, les aveux de Baynard sont entièrement contraires à la vérité, et il ne les a faits que dans l'espoir d'obtenir ainsi sa grâce. Du haut de l'échafaud, les condamnés ont prononcé chacun un long discours, dénonçant le gouverneur de la Caroline du Nord pour avoir accordé un répit à l'homme qui avait menti, tandis qu'il les faisait pendre, eux qui avaient dit la vérité. Il ont en conséquence déclaré ce gouverneur indigne, et ont adjuré les nombreux spectateurs qui se pressaient autour de l'échafaud de ne plus voter pour lui. Les dernières paroles de ces deux grands coupables n'ont donc été en somme qu'un discours de politicien.

Les lecteurs se demandent peut-être la cause du massacre de la famille Weston ; elle est fort simple. Les frères Adair étaient traduits en justice pour avoir vendu des liqueurs sans avoir de licence, et Silas Weston était le témoin le plus important contre eux. Ils avaient essayé d'obtenir de lui la promesse qu'il ferait un faux témoignage, mais c'était un honnête homme et il avait repoussé leur proposition avec indignation. Dès lors sa mort et celles des siens furent résolues ; les auteurs de ce projet, les Adair, lui donnèrent une couleur politique—les Weston étant mulâtres—et se procurèrent ainsi la complicité de plusieurs Ku-klux, dont Baynard est l'un, et dont les autres n'ont jamais été inquiétés, il est assez difficile de savoir pourquoi.

VARIÉTÉS.

LOUIS XV. ET LE ROI DE PRUSSE.—Dès que Louis XV, eut gagné la bataille de Fontenoi, il envoya un aide-major en porter la nouvelle au roi de Prusse son allié. Dans le même temps et en présence de l'aide-major, le roi de Prusse remporta une victoire signalée contre les Autrichiens. Après la bataille gagnée, il manda au roi par le même courrier : "J'ai acquitté à Friedberg la lettre de change que vous avez tirée sur moi à Fontenoi."

CLÉMENT XIV ET UN ANGLAIS.—Clément XIV se conciliait l'estime et l'amitié de tous les étrangers par l'accueil gracieux qu'il leur faisait. Un seigneur anglais, enchanté du pape qu'il venait de quitter, dit un jour à plusieurs de ses compatriotes : "Vous connaissez mes richesses et ma fille unique que j'adore ? Eh bien ! je la donnerais au saint-père, s'il pouvait se marier, tant je suis enchanté de sa personne et de son esprit." Le pape rit beaucoup de la franchise de ce brave Anglais.

DU MÊME.—Le pontife était d'une humeur enjouée, et il lui échappait souvent des bons mots. "Je ne suis point surpris," disait-il un jour, que M. le cardinal de Bernis ait beaucoup "désiré de me voir pape : ceux qui cultivent la poésie aiment les métamorphoses."

AUTRE.—Comme il voulait mettre quelques nouveaux droits d'entrée sur les marchandises qui seraient importées dans les ports de ses Etats, on lui représenta qu'il indisposerait par là les Anglais et les Hollandais. "Bon, bon, répondit-il en souriant, ils n'oseraient, car s'ils me fâchent, je supprimerai "le carême." On sait que ces deux nations font presque seules en Europe le commerce de poisson.

MONTROSE.—A quoi vous amusez-vous dans votre prison, disait au marquis de Montrose, général de Charles Stuart, un membre du parlement qui venait de le condamner à perdre la tête.—Je me peignais, disait-il, tandis que ma tête était encore à moi ; maintenant qu'elle est à vous, je me trouve dispensé de ce soin.

D'UN SUISSE.—Un Suisse dormait au siège d'une ville. Un boulet de canon vint le frapper, et lui emporta la tête. Son camarade qui avait été témoin de cette mort : "Par mon foi sti mien camarade l'être fort grandement surpris quand lui se réveiller, de n' plus trouver son tête."

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCE.

A Fall River Mass., le 7 Juillet, la Dame de M. F. G. Poitras, un fils.
Les journaux de St. Hyacinthe sont priés de reproduire.
A Concord N. H., le 9 courant, la Dame de M. Napoléon Jacques, marchand épicière, un fils.

DECES.

A Ottawa, à l'âge de 18 ans, 6 mois et 20 jours, Delle Henriette Edwidge Jannard, fille unique de M. Mathias Jannard.

MONSIEUR,
Après m'être fracturée un membre d'une manière dangereuse, j'employai trois médecins qui n'eurent aucun succès, je m'adressai alors à M. Antoine Sauvé, de la paroisse St. Ignace du Côteau du Lac, et je suis heureuse de pouvoir constater qu'en peu de temps je fus parfaitement guérie.
DAME VEUVE BACHAND.

SI vous voulez conserver votre santé, faites une promenade en chars au Village St. Jean Baptiste où l'air est pur et agréable, arrêtez faire vos achats chez GEORGESEENS, où vous trouverez toujours un bel assortiment de marchandises sèches à 25 pour cent de moins qu'à Montréal.
3-30 d.

NOUVEL
Atelier Photographique
PAR
M. BOIVIN & FRERE
NO. 44, RUE ST. LAURENT
VILLAGE ST. JEAN-BAPTISTE.

MM. BOIVIN & FRERE ont le plaisir d'informer le public de Montréal et leurs amis, qu'ils viennent de laisser leurs patrons respectifs, MM. Notman et Henderson, si bien connus par leur habileté en photographie, au numéro ci-dessus mentionné.
3-30 d.

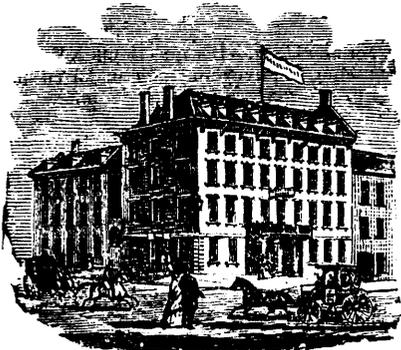
M. LACHANCE,
Marché du Village St. Jean-Baptiste-
A en mains le plus grand assortiment de fruits, légumes, légumes, chapeaux, etc. Il sert les jours maîtres du poisson de toutes espèces. 3-30 d.

ROMAN CANADIEN.
L'INTENDANT BIGOT,
PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.
PRIX 25 CENTS.
Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 rue St. Antoine. 3-30 d.

HOTEL DU CANADA,
17 et 19, Rue St. Gabriel,
MONTREAL.



CET HOTEL de première classe, situé au centre de la ville, a été entièrement renouvelé et garni avec tout le luxe moderne.
Des Omnibus se rendent aux stations de chemins de fer et aux bateaux à vapeur.

A. BÉLIVEAU,
Propriétaire.
3-23 p

H. C. BOSSÉ,
MARCHAND A COMMISSION
ET
MARCHAND DE BOIS,
No. 8, RUE ST. PIERRE,
QUEBEC.
3-29 h.

PENSIONNAT DE NOTRE-DAME DU SACRE CŒUR,
OTTAWA, RUE RIDEAU.

La rentrée des élèves de cette Institution aura lieu le DEUX SEPTEMBRE PROCHAIN. Les Révérendes Dames informent le public qu'elles ont ajouté à leur maison une aile de 100 x 40 pieds, à quatre étages, afin de donner à leurs élèves tout le confort que l'on peut désirer dans un pensionnat de première classe.
3-29 ea.

CONTRATS POUR LE TRANSPORT DES MALLS.

DES SOUMISSIONS ADRESSEES au MAITRE GENERAL DES POSTES, à OTTAWA, seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 9 AOUT, pour le transport des Malls de Sa Majesté, six fois par semaine, sur les contrats à faire pendant quatre ans, depuis le 1er Octobre prochain, entre Montréal et Berthier et entre Berthier et les Trois-Rivières.
On pourra se procurer des formules de soumissions et prendre communication de notices imprimées contenant de plus amples détails sur les conditions concernant les contrats à faire, aux principaux bureaux sur la route.
E. F. KING,
Inspecteur des Bureaux de Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Montréal, 5 juillet 1872. 3-29 c

C. T. BERNIER,
IMPORTATEUR DE MARCHANDISES
No. 167, RUE ST. JOSEPH.
(Près du Carré Chaboillez)
C. T. BERNIER tient constamment en main un grand assortiment de marchandises sèches qu'il dispose à très bas prix pour argent comptant,
EN GROS ET EN DETAIL.
3-29 c C. T. BERNIER.

COURS ELEMENTAIRE
DE
BOTANIQUE
ET
FLORE DU CANADA
A L'USAGE DES MAISONS D'ÉDUCATION
PAR
L'ABBÉ J. MOYEN,
PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU
COLLÈGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches.
Prix: Cartoné, \$1.20.—\$12,00 la douzaine.
Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.)
Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-24 ff.

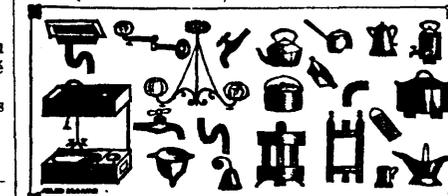
L. E. BEAUCHAMP & CIE.
89 RUE NOTRE-DAME 89
MONTREAL.

L'ENSEIGNE de la BOULE ROUGE, ont toujours en mains un grand assortiment de marchandises sèches de goût et de fantaisie—de plus chapeaux pour enfants, dames et messieurs, rubans, plumes, fleurs en gros et en détail.
Un tailleur et des modistes d'expérience sont attachés à l'établissement.
L. E. BEAUCHAMP & CIE.
3-18 ff

DEPARTEMENT DES DOUANES.
Ottawa, 10 Mai 1872.
L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes. ff

LIBRAIRIE NOUVELLE
ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,
(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel,) MONTREAL.
Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en
ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c.
Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.
3-5m

ETABLIS EN 1854.
GEORGE YON,
Plombier Ferblantier.
241—RUE ST. LAURENT—241
(2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON a maintenant à son magasin un grand assortiment de Glacières réfrigérantes. Poêles de cuisine avec tous les vaisseaux nécessaires pour l'usage de la maison, théières, cafetières, Bouteilles à épices, à thé, à café et sucre. Moules à blanc-mange, à gelée et à patés. Couteaux, Fourchettes et Cuillères. Arrosoirs, Bains de siège, Bains de pieds, Bains ovales de toutes les grandeurs. Sabotiers pour crème à la glace. Toute commande pour plombage, Bains et Water Closets, et ouvrage en ferblanc, zinc, tôle, exécutés avec soin. 2-45x

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.
(Établies en 1828.)
CHARLES GARTH & CIE.
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.
Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.
On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.
Bureau et Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL,
77 Rue St. Jacques.
CHARLES GARTH,
JAMES MATINSON,
H. W. GARTH. 3-22 xx

NOUVEL ÉTABLISSEMENT
TREMPE & GAUTHIER,
19—RUE ST LAURENT—19

MM. TREMPE & GAUTHIER ci-devant de la maison Morgan ont l'honneur d'informer le public que le 15 avril, ils ont ouvert au No. 19 sur la Rue St. Laurent, un magasin de marchandises sèches, où l'on trouvera constamment un assortiment complet de marchandises et de nouveautés, des meilleurs et derniers goûts.
M. Trempe ayant passé 14 ans dans la maison Morgan offre des garanties d'homme d'affaires.
F. X. TREMPE & S. GAUTHIER.
Montréal, 8 Mai 1872. 3-20 l

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE.
ALFRED LABARRAQUE & CIE.
QUINIUM LABARRAQUE
Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.
Liquor Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manieement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:
EN BOISSON:— Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:
BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE.

EN LOTIONS:— Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU
DERMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:— Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE.
Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.
Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRIE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.
PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:
DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.
3-14 m

\$50,000 VALANT
CONSISTANT EN
HARDES FAITES.
DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c. &c. &c.
Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.
Une visite est sollicitée.
R. DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.
3-22xx

J. H. WALKER,
GRAVEUR SUR BOIS,
A déménagé au
No. 97, RUE SAINT JACQUES.
Coin de la Côte de la Place d'Armes,
Dans la bâtisse de l'Association d'Ecosse sur la Vie. 3-21 f

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE

THE COOKS FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERES RESPECTABLES. 2-33xx

O. DESMARAIS,
PHOTOGRAPHE,
Coin des rues Craig et St. Laurent,
MONTREAL.
On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20xx

F. X. BEAUCHAMP,
(Successeur de D. Smilie.)
BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES.
134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134
2-45m
MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News"
Journal Hebdomadaire
De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements,
Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,
Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an.
PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.
Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.
Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.
Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.
Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.
On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.
AGENCE GENERALE:
1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1
BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:
319—RUE ST. ANTOINE—319

LEGGO & Cie.,
LEGGOTYPISTES,
ELECTROTYPISTES,
STEREOTYPISTES,
GRAVEURS,
CHROMO ET
PHOTO-LITHOGRAPHES,
PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL.
Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine }

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique"
JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
Publié tous les Jedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.
ABONNEMENT.....\$3.00 par année
Aux États-Unis..... 3.50
Par numéro..... 7 Centins
Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.
ANNONCES.....10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.
On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.
Tout semestre commencé se paie en entier.
Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.
L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.
Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.
Si l'abonné ne reçoit pas son Journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration
FRAIS DE POSTE—ATTENTION!
Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.
Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.